



République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640

Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14

Août 2010

site Web www.stromain.fr Mail: mairie-stromainlamotte@voila.fr



LE p'tit curieux

N°35



Sommaire

- 4** - Le COCA : c'est parti
- Boulangerie : du projet à la réalisation
- Fleurissement
- La médiathèque
- Le haut débit avec wimifi
- Le syndicat des eaux de la Teyssonne
- Un chef cuisinier
- Petite enfance
- Réforme des collectivités : enjeux pour la CCCR
- 11** - Le mariage : entre tradition et institution...
- Mariage en 1947
- Et de nos jours....
- Commentaires des enfants sur le mariage.
- 17** - Et dans la Loire au XIXème siècle...
- Les fiançailles, le mariage, après les noces
- Sur le site du Conseil Général de la Loire
- Us et coutumes du mariage
- 23** - Guy Darcon nous a quittés
- Fêtes de quartiers : première décennie
- Et si on lisait
- Un commerce qui évolue
- 30 ans déjà
- 25 juin, fête de l'école
- Saint Romain, entre Cluny et Le Puy.
- Jardinage
- 32** - Des globe-trotters à la découverte du monde au centre de loisirs
- L'amicale boule organise le challenge de l'ABCR
- Chronologie séquencée de la fête patronale
- ASSR basket : une soirée pour préparer des champions
- Le club des jeunes et le Festoche
- 39** - Vous avez dit hélicoptère ?
- Ange ou démon ?
- La rivière reprend ses droits au lavoir
- 40** - Un Saint Romanais de 13 ans champion de tir
- Pagouda : le retour
- 42** - Pouvez-vous répondre ?
- 43** - Courrier des lecteurs
- Réponses aux jeux



Hôtel Le Relais de Roanne Restaurant Le Saint Romain



Un hôtel**
Logis de France
2 cheminées

Une cuisine
de qualité
récompensée
par 3 cocottes
Logis de France

Deux salles
de séminaires

RN7 Roanne Nord - Le Temple - 42640 St-Romain-La-Motte
Tél. 04 77 71 97 35 - www.hotel-relais-roanne.fr

" L'édito "



Jacques DUPIERRIS

C'est la rentrée et de ce fait la fin de la période estivale propice aux rencontres de toutes sortes, retrouvailles entre amis et famille.

C'est aussi maintenant devenu la période traditionnelle des « fêtes de quartiers ».

Le « bien vivre ensemble » est mis en valeur à l'opposé du « chacun pour soi ». Mais ceci apporte parfois, surtout avec les longues journées d'été, son lot de nuisances de voisinage. Ne gâchons pas ces précieux moments de plaisir par des querelles qui ne

devraient pas exister si chacun faisait un pas vers l'autre, en s'attachant à préserver un environnement sain et agréable, indissociable de la qualité de vie des habitants.

Le travail de vos élus ne s'est pas arrêté pour autant durant l'été et cette rentrée marque un changement important dans la gestion de notre restaurant scolaire. Jusqu'à présent sa conduite reposait entièrement sur la responsabilité de bénévoles. Les mesures concernant l'hygiène alimentaire devenant de plus en plus contraignantes et lourdes à porter, les élus ont fait le choix, en accord avec le Sou des Ecoles, de municipaliser le restaurant scolaire. Cette nouvelle orientation permet ainsi d'ouvrir ce service au centre de loisirs les mercredis et vacances scolaires, voire à terme à d'autres tels que le portage des repas si besoin en est.

Nous avons donc recruté M. Daniel Muguet, qui, fort de son expérience dans ce domaine, saura assurer le fonctionnement de notre restaurant scolaire. Nous ne pouvons que remercier les personnes qui se sont relayées pour son fonctionnement durant de longues années. Annie Beaujeu, tout comme Ginette Riamon, ont fait très justement valoir leurs droits à la retraite. Nous leur souhaitons des jours paisibles, entourées de leurs petits-enfants, dans la continuité de ce que fut leur vie professionnelle, le contact permanent et leur aisance auprès des jeunes générations.

Nous avons toujours le souci du devenir de nos aînés et notre dossier MARPA –Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées- a été examiné favorablement par la Mutualité Sociale Agricole puisque le projet est au stade du conventionnement. En effet, lors de notre rencontre de juillet, il a été prévu une enquête pilotée par la MSA auprès des personnes de plus de 65 ans sur un secteur géographique élargi.

J'achèverai ces quelques lignes par un hommage et une pensée collective à Guy Darcon qui nous a quittés en plein cœur de l'été dans des circonstances dramatiques. Il a été le fondateur du Groupement d'Intérêt Cynégétique, en passionné de la chasse, mais d'une chasse durable, respectueuse de la nature.

Toujours disponible aux autres, il avait une fidélité à sa passion, à ses idées et surtout à ses amis, et en était très apprécié.

A son épouse Arlette, très impliquée dans la vie du village, comme lui l'a été, à ses enfants, nous adressons nos sincères condoléances et un message d'encouragement pour affronter ces moments douloureux.

André DANIERE

Le COCA : c'est parti

L'étude d'aménagement global du bourg a été réalisée en vue d'établir un contrat communal d'aménagement (COCA) avec le Conseil Général.

Un diagnostic, réalisé par le bureau d'études Réalités, a été présenté au bureau municipal en présence de Jean Bartholin, Conseiller Général. Ce premier rapport a été annoté d'un certain nombre de remarques :

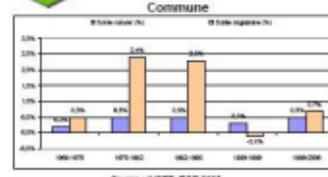
- rotation assez importante de la population
- les jeunes cherchent à rester au village
- l'étage de la mairie n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite
- rénovation à l'école (toiture)
- requalification de la salle des fêtes
- extension du garage communal
- ralentissement des véhicules dans le centre bourg
- conserver l'identité rurale de la place de l'église
- organiser le stationnement
- meilleure desserte du centre bourg
- reconsidérer les portes de l'agglomération
- stationnement poids lourds organisé plus près du centre
- accueil de camping-cars
- tenir compte du flux de transit journalier important.

Un nouveau débat, fixé au lundi 30 août et intégrant ces remarques permettra la préparation des scénarii d'aménagement avec les élus.

Une fois cette étude finalisée, commencera une seconde tranche qui consiste à réaliser une « analyse prospective financière » s'assurant de la viabilité financière du projet. Celle-ci est réalisée à titre gracieux par le Trésor public du secteur d'appartenance de la commune.



Une commune attractive



- L'augmentation du nombre d'habitants de la commune depuis les années 70 s'explique principalement par un solde migratoire très important jusqu'en 1990. Ensuite, celle-ci devient liée au solde naturel, avec une reprise du solde migratoire depuis 1999.

Taux de variation de la population (1999-2006, en %)	Saint-Romain-la-Motte	Saint-Haon-le-Châtel	Écart
Solde naturel	0,3	0,3	0,0
Solde migratoire	0,7	0,4	0,3
Taux de variation	1,0	0,7	0,3

- La commune de Saint Romain la Motte apparaît plus attractive que le Canton de Saint Haon le Châtel ou que le département de la Loire.

Une réelle attractivité de la commune et de la Communauté de communes

Source : Bureau d'études REALITES, 24, rue Georges Fleury - 42 300 ROANNE - Tél : 04 77 47 83 06 - Fax : 04 77 23 01 85 - E-mail : pers@realites.fr



Des déplacements croissants

	dans une commune voisine		dans une commune éloignée	
	Nombre	%	Nombre	%
1975	160	35,4	291	64,6
1982	120	39,0	302	61,0
1990	151	35,2	440	74,8
1999	95	34,0	304	66,0

- Depuis 1975, la part des Saint-Romainais à vivre et à travailler à saint Romain la Motte n'a cessé de diminuer.

- En 1999, plus des 4/5^{èmes} des actifs résidant à Saint Romain la Motte travaillent à l'extérieur de la commune.

- Vivre et travailler dans deux communes différentes génère des flux importants aux heures de pointe, notamment sur les axes majeurs de circulation : la RD39 via la RN7 essentiellement.

Source : Bureau d'études REALITES, 24, rue Georges Fleury - 42 300 ROANNE - Tél : 04 77 47 83 06 - Fax : 04 77 23 01 85 - E-mail : pers@realites.fr



Un document d'urbanisme amené à évoluer



Liste des emplacements réservés Dans le centre Bourg :

N°	Sites	Objet	Surface m²
1	La Croix Rampart	Création d'une plateforme pour les locaux techniques municipaux	1990
2	La Croix Rampart	Création d'un bassin de rétention et d'un aménagement piéton sécurisé	8880
3	Le Bourg	Aménagement de la Place de l'Eglise	50
4	Le Bourg	Réalisation d'une aire de stationnement et aménagements paysagers	2450
5	Le Bourg	Création d'un espace de loisirs publics	6720
6	La Croix Rampart	Construction d'une salle des fêtes	3550

Source : Bureau d'études REALITES, 24, rue Georges Fleury - 42 300 ROANNE - Tél : 04 77 47 83 06 - Fax : 04 77 23 01 85 - E-mail : pers@realites.fr



Les perspectives d'avenir

Le tènement bâti situé à l'entrée du village
La commune a en projet la relocalisation de la boulangerie sur ce site.



Le terrain de football
Projet de recentrer le terrain de football de la commune à l'arrière des autres équipements sportifs du Bourg.

Le tènement foncier situé à l'ouest de l'école
La commune projette d'implanter un équipement pour personnes âgées (MARPA) à proximité du Bourg. Un tènement foncier a déjà fait l'objet d'une réservation pour ce projet.



Source : Bureau d'études REALITES, 24, rue Georges Fleury - 42 300 ROANNE - Tél : 04 77 47 83 06 - Fax : 04 77 23 01 85 - E-mail : pers@realites.fr

Les principaux enjeux :

- Maintenir et valoriser l'activité commerciale
- Densifier et conforter l'urbanisation du centre bourg
- Améliorer l'image de la commune lors de la traversée du bourg par la RD39
- Améliorer la sécurité des usagers dans le centre bourg
- Aménager la place de l'église
- Travailler sur les espaces publics
- Améliorer l'image du bourg.

boulangerie : du projet à la réalisation



Vue de la place de l'église

Le projet de construction de la nouvelle boulangerie avance normalement. Le permis de construire a été déposé et les premières esquisses présentent l'aspect final du bâtiment. Voici deux vues virtuelles l'une en venant de Roanne, l'autre en sortant de l'église. Comme on peut le voir, un nouveau bâtiment vient s'adosser à l'ancien (maison Ressort) conservé.

Attention route de Riorges

Il est porté à la connaissance de la population de Saint-Romain-la-Motte que la VC4, route de Saint-Romain reliant notre village à Riorges, sera fermée à la circulation courant septembre. Seul le tronçon allant de la route de Roanne au passage à niveau du chemin de fer est concerné.



Vue en arrivant de Roanne

Fleurissement malgré un printemps pluvieux



Les fleurs des jardinières prennent de la hauteur.



La vraie charrette des anciens cantonniers retrouve sa couleur "bleu charron" et après avoir été utilitaire, elle devient décorative.



Des nouveaux bacs ornent l'antique bascule.



Nous disons jachères...

La Médiathèque, une structure municipale pour tous



Appel aux bénévoles

La médiathèque connaît une augmentation régulière de son nombre d'adhérents. Elle offre un espace de travail, de recherche et d'ouverture culturelle non



Une nouvelle commission municipale pour le suivi et l'évolution de la médiathèque conduite par Gérard Dubessy.

seulement à la communauté éducative mais aussi à toute la population. Le fonds, d'une grande richesse, renouvelé en partie par la Médiathèque départementale, est réparti entre fictions, bandes dessinées, documentaires, DVD, CD et

abonnements. L'inscription et le prêt sont gratuits tout comme l'accès à internet, libre, dans le respect de la charge d'utilisation entérinée par l'assemblée municipale fin juillet.

Afin d'optimiser au maximum l'utilisation de cette structure, une commission municipale de cinq membres, conduite par Gérard

Dubessy, premier adjoint, vient d'être créée. Force de propositions pour la sélection d'ouvrages ou de matériels nécessaires à son fonctionnement, les élus souhaitent également élargir l'équipe de bénévoles sans qui les services

d'accompagnement auprès des élèves et personnes âgées ou les permanences ne pourraient être. Un appel est donc lancé à tous ceux désirant faire « vivre » la médiathèque. Des formations gratuites, variées et fort intéressantes telles que la reliure sont proposées aux bibliothécaires volontaires qui le souhaitent. Les personnes candidates sont invitées à se faire connaître en mairie.

La Médiathèque est ouverte tous les matins, de 8 h 30 à 11 h 45, du mardi au samedi.

LE HAUT DEBIT AVEC WIMIFI

Afin de pallier la carence en couverture haut débit de certains secteurs de la commune, différents opérateurs ont été contactés en 2009 en collaboration avec la Communauté de Communes de la Côte Roannaise.

La Société WIMIFI, de Roanne, a répondu favorablement en menant une étude qui a abouti à des propositions concrètes. Le réseau Wimifi est connecté à l'internet très haut débit via la fibre optique depuis le Numériparc à Roanne. Le haut-débit est ensuite acheminé par la technologie sans fil de WIMIFI en passant notamment par le clocher de l'église de Mably pour arriver

sur la zone blanche de Saint-Romain-la-Motte.

Un relais omnidirectionnel a été installé sur la zone permettant de couvrir les quatre entreprises recensées, la Société Fema, le Relais de Roanne, les Ets Lhenry et Harreguillier, tout comme les foyers habitant le secteur concerné.

Pour la mise à disposition du site permettant un hébergement des équipements, une convention d'occupation du domaine communal a été conclue entre la commune et WIMIFI portant sur une emprise de 1m2 sur un poteau d'éclairage du terrain de football.

Par cette convention d'une durée de trois années, renouvelable par tacite reconduction, la société WIMIFI s'engage à supporter les coûts liés à l'étude, au matériel, à l'installation, l'exploitation et la maintenance des équipements, à veiller à ce que son installation ne gêne en rien les dispositifs d'émission-réception tels que radio, télévision, talkie-walkie et à s'acquitter auprès de la commune d'une redevance annuelle.

En contrepartie, la Mairie prend à sa charge la consommation électrique des équipements.

Mise en garde :

Petites négligences....Grande conséquence.

Le Syndicat des Eaux de la Teyssonne vous informe en quelques chiffres :

- Un goutte à goutte = 6 litres d'eau par heure soit 35 à 50 m³ par an
- Une fuite de chasse d'eau = 30 litres d'eau par heure soit 100 à 250 m³ par an
- Un filet d'eau continu = 60 litres d'eau par heure soit 500 m³ par an.

Donc : Vérifiez vos compteurs et éventuellement, remplacez vos joints.

UN CHEF CUISINIER A LA CANTINE SCOLAIRE



Lors du conseil municipal de juillet, et suite au départ en retraite de Mme Annie Beaujeu, le recrutement d'un cuisinier de collectivité pour le restaurant scolaire a été décidé. Ce choix a présenté un certain nombre d'avantages décisifs.

En premier lieu, la présence d'un chef-gérant, ex-cuisinier issu de la restauration traditionnelle assurant la confection des repas sur place, en autonomie, tout en restant en concertation avec la mairie. En second lieu, une volonté d'adaptation pour correspondre aux besoins des enfants, en faisant évoluer le restaurant scolaire, sans aucune incidence sur les prix actuellement pratiqués pour cette rentrée 2010-2011.

Ce lundi 23 août, Daniel Muguet prend donc ses fonctions après avoir exercé durant 30 ans en qualité de chef de cuisine dans la restauration classique et enseigné la cuisine pendant 5 ans à l'école des 3 Ponts.

L'opportunité s'est présentée pour lui d'obtenir ce poste correspondant à ses compétences et il se réjouit d'assurer les repas à une centaine d'enfants, du groupe scolaire au centre de loisirs, renouant ainsi avec un jeune public qu'il avait côtoyé lors de précédents remplacements.

Daniel fourmille d'idées et souhaite multiplier les initiatives afin d'aider nos jeunes convives à envisager le repas comme un moment de convivialité et de découvertes. " J'ai réfléchi déjà à des menus à thèmes et à la découverte de saveurs tout en respectant bien évidemment l'équilibre alimentaire "

« Parce que l'on connaît l'importance de la nutrition pour la croissance et le développement de l'enfant, la composition et l'élaboration des menus doivent être de qualité. C'est ma mission que je souhaite réaliser au mieux, en collaboration avec le comité de suivi, pour répondre aux attentes de la mairie, des équipes pédagogique et d'animation, des parents et des élèves. La municipalité souhaite d'ailleurs privilégier l'approvisionnement des denrées par des producteurs locaux (fromages, viandes, légumes frais, etc...), ceci ne pouvant être qu'une valeur ajoutée. Reste l'épreuve du feu, qui aura lieu le jeudi 2 septembre, pour notre nouveau chef à qui revient la lourde tâche de faire apprécier le repas de midi à nos chères têtes blondes.



Relais assistantes maternelles parents-enfants

235, rue de Persigny – 42640 Saint-Germain-Lespinnasse
Tél. 04.77.64.50.93 - ramcccr@wanadoo.fr

www.rampe42nord.net

Une permanence avait été mise en place en mairie de Saint-Romain-la-Motte le 1er lundi de chaque mois de 9 h à 11 h.

Or, compte tenu de sa très faible fréquentation, ce service de proximité est supprimé.

Les personnes intéressées sont invitées à noter les permanences téléphoniques et les accueils sur rendez-vous de préférence

Rappelons que ce service est à destination des futurs parents, parents, assistants maternels et enfants. L'on y trouve la liste des assistants maternels agréés, des renseignements concernant vos droits et obligations en tant qu'employeur ou salarié, des informations sur le contrat de travail, la rémunération.

Vous avez, en tant qu'assistants maternels, l'opportunité de venir aux Temps d'Accueil Collectif, d'emprunter des revues professionnelles, des livres pour enfants ainsi que des jeux.

* le lundi de 8 h 45 à 13 h 30 (possibilité de rendez-vous sur Ambierle, Noailly, Saint-Romain-la-Motte et Saint-André d'Apchon)

* le jeudi de 12 h à 19 h

Vous serez accueillis par Audrey Bailly, Conseillère en économie sociale et familiale.



Dans le P'TIT CURIEUX n° 34, nous vous présentions le « chemin des écoliers », qui était un projet d'école des CE1-CE2-CM1.

Dans notre prochain numéro, dont le dossier portera sur les chemins de SAINT ROMAIN LA MOTTE, nous aurons le plaisir de vous présenter le travail que les élèves ont effectué à ce sujet.



Ent. Bruno JURY

Plomberie - Chauffage
Énergies renouvelables
Tuyauterie industrielle

Rue du 14 juillet – 42300 ROANNE

Port. 06 70 37 26 13 jury.b@wanadoo.fr




Michèle et Jean-Paul DANIÈRE
42 640 St-Romain-La-Motte
Tél : 04 77 64 56 70

PRODUITS de la FERME LOIRE
Je Produis, Je Transforme, Je Vends



La Boîte à Tifs

Coiffure Mixte

☎ : 04 77 64 53 26
St Romain La Motte

Mardi au Vendredi : 8h30 à 18h30
Samedi : 8h00 à 17h30

Les Sens' Ciel

BAR Rose Marie MONLOUP
Patrick DUMAS

TABAC

PRESSE

AUBERGE
Cuisine traditionnelle

☎ 04 77 64 58 87 Le Bourg - ST Romain La Motte

Reforme des collectivites : enjeux pour la CCCR



La réforme a pour objectif, tout en réaffirmant la prééminence de la commune au sein de l'organisation territoriale, de renforcer le couple commune-intercommunalité. Il constitue le niveau le plus à même de répondre aux attentes de nos concitoyens en termes d'aménagement de l'espace et de gestion des services de proximité.

Tout d'abord, il est prévu de rationaliser et de finaliser la carte intercommunale afin d'assurer une couverture homogène du territoire en structures intercommunales à l'horizon 2014. Cette démarche doit permettre d'améliorer l'efficacité, à un moindre coût, de l'action des établissements publics de coopération intercommunale aux bénéfices des usagers. En contrepartie, la légitimité des actions des intercommunalités à fiscalité propre est accrue par l'élection par fléchage des délégués communautaires lors des élections municipales des communes membres pour les communes de plus de 500 habitants. Pour les autres communes, les délégués communautaires sont le maire et les conseillers municipaux nommés dans l'ordre du tableau. Ainsi, la commune demeure le seul lien démocratique entre l'intercommunalité et

le citoyen.

D'autre part, une mutualisation de moyens et de services entre l'intercommunalité et ses communes membres est désormais organisée. Il sera ainsi possible aux communes rurales de bénéficier d'économies d'échelle sans pour autant se départir de certaines de leurs compétences essentielles.

Enfin, la réforme des collectivités territoriales prévoit un certain nombre de dispositions visant à améliorer les conditions d'exercice des mandats locaux. Ces mesures sont destinées à faciliter, valoriser et encourager l'exercice de fonctions électives, en particulier dans les petites communes.



Quid de la clarification des compétences des collectivités ?

Réponse :

Dans de trop nombreux domaines, l'enchevêtrement des compétences des collectivités nuit à l'efficacité de leur action, à la compréhension du citoyen et augmente la dépense publique. C'est un véritable enjeu parce que 20 milliards d'euros sont consacrés chaque année par les régions et les départements dans des champs de compétences partagés, soit autant que le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche !

Ce chantier de clarification des compétences des collectivités et de l'encadrement des cofinancements ne sera pas remis à demain. Il s'agit d'un travail très technique qui nécessite une large consultation avec les associations d'élus. Mais soyons clairs : il devra aboutir dans un délai d'un an après le vote de cette réforme.

La communauté de communes a été créée par la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République modifiée par la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale et la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

La communauté de communes est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) regroupant plusieurs communes sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave.

La communauté de communes a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Pour plus d'informations : La communauté de communes sur le site de la Direction Générale des Collectivités Locales

Les élus actifs avant la réforme



Lorsqu'on regarde le découpage de nos communautés de communes, il est clair pour tous que la répartition n'est pas satisfaisante.

Cette réforme est une chance pour notre territoire de retrouver des vrais bassins de vie.



Cependant, les enjeux sont importants pour les années futures. Cela n'a pas échappé aux élus de la Communauté de Communes de la Côte Roanaise et dès 2009, ils ont entamé une réflexion sur les possibilités d'organisation du territoire.



Après avoir assisté à la présentation des enjeux de la réforme exposée par le représentant des maires, les élus entament une première réflexion lors d'un forum où chacun peut s'exprimer librement après s'être imprégné du point de vue de quatre présidents de communauté: Côte Roanaise, Pays de la Pacaudière, Ouest Roannais et Grand Roanne.

Trois grandes idées émergent :

- ne rien changer
- regrouper les trois communautés de l'Ouest Roannais
- créer une grande communauté d'agglomération qui regrouperait tout le pays roannais.

Si la première solution recueille peu de supporters, les deux autres s'affrontent entre les adeptes de la proximité et ceux de l'efficacité. Ces deux notions ne sont cependant pas antagonistes. Pourtant dans le transfert de compétences, si l'économie, les voies de communications... nécessitent une organisation sur un large territoire, d'autres demandent peut-être plus de proximité entre population et élus.

Le regroupement de communautés requiert des solutions techniques lourdes car chacune d'elles a pris des engagements sur des priorités qui peuvent être différentes. Tous les schémas restent possibles. Il s'agit cependant d'un changement profond qui ne peut laisser indifférents les citoyens. Une concertation permanente avec les élus est nécessaire car ils devront prendre une décision sous peine de se voir imposer ce nouveau découpage par le Préfet.

A noter enfin que pour les prochaines élections locales, nous voterons pour nos représentants à la communauté de communes.



Participez au forum pour les jeunes de la communauté

La Communauté de Communes de la Côte Roanaise organise en lien avec les accueils jeunes d'Ambierle, Noailly, Saint-André-d'Apchon et Saint-Romain-la-Motte un forum jeunes. Celui-ci se déroulera le samedi 18 septembre 2010 de 13h30 à 20h au GAMEC à Saint-André-d'Apchon. Il est destiné aux jeunes âgés entre 12 et 18 ans et leur famille, dans le but de découvrir toutes les activités existantes sur la CCCR, les envies et les souhaits de chacun, les freins et les propositions et ce, pour tenter d'apporter des solutions.

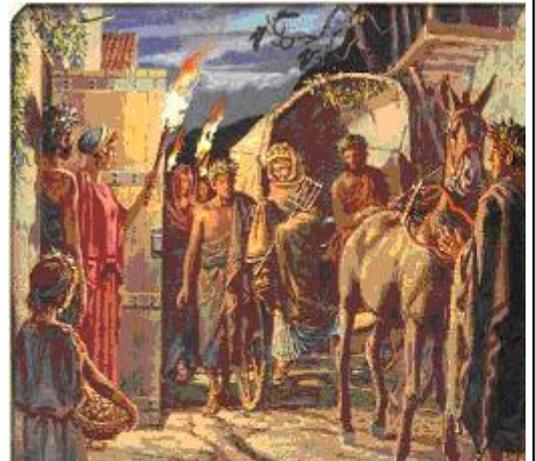
Pour finir un pot et un concert d'un groupe local « Smoking'lokomotiv » sera offert à la salle d'animation de Saint-André-d'Apchon.

Le Mariage : entre tradition et institution...

Jusqu'au XXe siècle, le mariage a toujours été une histoire de famille, l'affaire des parents. L'amour entre les futurs époux n'entrait pas en ligne de compte. D'ailleurs, pendant très longtemps, le mariage d'amour a été le privilège des pauvres. On se mariait pour renforcer des alliances, accroître ses richesses et assurer sa descendance. Il n'y a guère qu'en Egypte où l'on prenait en compte les sentiments : ce sont les fiancés qui se choisissaient. D'ailleurs, le mariage était un acte privé et non juridique : il n'y avait pas de cérémonie particulière. Les rituels du mariage tel que nous les connaissons n'apparaissent qu'au XIe siècle.



Dans l'Antiquité, les fiançailles n'engageaient pas les promis. On faisait des sacrifices et un augure examinait les entrailles de l'animal afin de déterminer si le mariage serait béni des Dieux. Si c'était le cas, les fiancés échangeaient leurs consentements devant l'augure : « Ubi tu Gaius, ego Gaia » ce qui veut dire « Où tu seras, toi, l'homme, je serai, moi, la femme ». Il y avait ensuite une fête à laquelle assistait toute la tribu, le village. Lorsque le marié emmenait sa femme chez lui, ils étaient accompagnés d'une procession qui chantait (souvent des chants grivois) et chahutait. Arrivés à la maison des mariés, les enfants lançaient des noisettes, gage de fidélité.

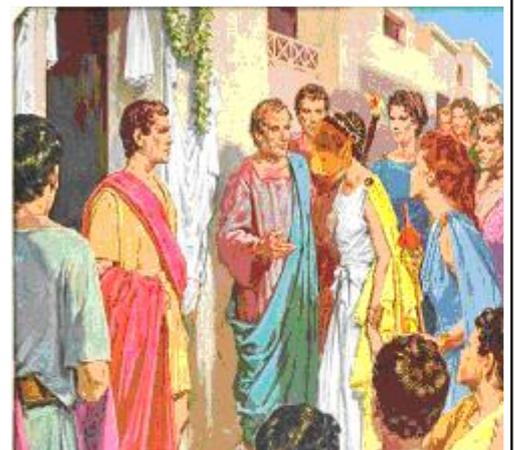


Période gallo-romaine

Pour les Romains, le mariage est simplement un acte consensuel entre deux individus de sexe différent, sans obligation de publicité. Le droit romain ne se préoccupe que de ses conséquences civiles, principalement en matière de patrimoine, mais pas de sa forme.

À l'époque dite des Pères de l'Église (IIe siècle-VIe siècle), il n'y a pas de rite spécifique de mariage au sein de l'Église. Les chrétiens se marient suivant les coutumes de leur région. La présence du prêtre n'est pas obligatoire et peu pratiquée. Les chrétiens prirent plus tard l'habitude de faire bénir leurs unions par leur prêtre, mais son intervention n'officialisait toujours pas le mariage, celui-ci résultant toujours de l'unique et seule volonté des époux.

Un tel mariage pouvait donc constamment être remis en doute et quand l'un des conjoints voulait le nier, l'autre se trouvait le plus souvent dans l'impossibilité d'apporter la preuve contraire, sauf lorsqu'un écrit avait été signé. À défaut, il ne restait plus que la preuve « par témoins », toujours suspecte.



L'évolution du mariage dans une société chrétienne

Le mariage religieux

Très tôt, l'Église interdit le divorce et cherche à faire respecter le lien conjugal en entourant sa formation de solennité et de publicité. Le mariage religieux se répand progressivement à partir du IXe siècle. Les époux se donnent mutuellement le sacrement du mariage en présence du prêtre qui bénit leur union. A partir du Xe siècle, l'exigence de la célébration publique du mariage est habituelle. À partir du XIIe siècle, le prêtre bénit et remet l'anneau, mais ce n'est qu'en 1215 que le mariage est intégré dans la liste des sacrements de l'Église.



Le mariage au Moyen Âge

L'Église catholique est au Moyen-Âge présente dans tous les aspects de la vie. Le mariage n'échappe pas à cette règle. Au VIe siècle, l'évêque Césaire d'Arles condamne sévèrement les pratiques conjugales des gallo-romains et tente d'imposer à ses ouailles des périodes d'abstinence pendant le Carême et pendant les jours qui précèdent la communion. Il enseigne que la sexualité n'est véritablement juste, même au sein d'un couple marié, que pour la procréation. La conception du mariage est par ailleurs un point de friction entre l'Église et les guerriers francs. Ces derniers, bien que catholiques, veulent conserver leurs coutumes germaniques - rapt, concubinage, polygamie, répudiation - alors que l'Église entend imposer l'indissolubilité du couple, sauf cas exceptionnels : inceste, non consommation du mariage. Charlemagne, fervent catholique, n'en mène pas moins une vie privée qui ne se conforme pas aux prescriptions de l'Église. Il n'a jamais conclu de mariage devant un prêtre mais s'est toujours conformé



aux coutumes germaniques pour ses trois mariages successifs. Il a vécu, après son troisième veuvage, avec quatre concubines en même temps. Cela illustre bien les difficultés que l'Église a eu pour imposer son point de vue sur le mariage. C'est pourtant à l'époque carolingienne que l'Église catholique achève la formation de la doctrine canonique sur le mariage, doctrine qu'elle impose peu à peu en pays franc comme dans le reste de l'Occident. C'est cette doctrine qui est encore officiellement celle de l'Église catholique : le mariage doit être public, précédé de la publication des bans, et avoir l'autorisation des parents. Seul le mariage béni par un prêtre est reconnu par l'Église. Ceci n'empêche pas la persistance des mariages coutumiers ou par simple consentement mutuel jusqu'à la fin du Moyen Âge.

Le mariage sous la Révolution

Jusque-là seul le clergé tenait les registres d'état civil, et après le schisme provoqué par la constitution civile du clergé (17 juillet 1790), seul le clergé constitutionnel pouvait légalement tenir les registres paroissiaux d'état civil. Cependant, un grand nombre de mariages étaient célébrés par les prêtres réfractaires, sans autorité légale, et les non catholiques (protestants, juifs, athées...) ne figuraient toujours pas sur l'état civil.

Il faut attendre la loi sur l'état civil du 20 septembre 1792, votée par l'Assemblée législative, pour que celui-ci soit laïcisé, passant sous le contrôle de l'État. Par le même acte, l'Assemblée ne reconnaît plus le mariage qu'en tant que contrat civil, les registres d'état civil étant confiés aux autorités municipales. La Convention nationale définit ainsi le mariage le 21 août 1793 : « Le mariage est une convention, par laquelle l'homme et la femme s'engagent, sous l'autorité de la loi, à vivre ensemble, à nourrir et élever les enfants qui peuvent naître de leur union ».

Les règles du mariage sont assouplies ; il y a beaucoup moins de cas d'empêchement, il n'y a plus de période religieuse comme le Carême ou l'Avent où se marier est interdit. Comme tout contrat, le mariage peut être rompu. La loi d'août 1792 prévoit plusieurs cas de divorce : la démence, l'emprisonnement pour crime, l'abandon du foyer conjugal, les mauvais traitements physiques ou moraux. Les conventionnels ont même prévu le divorce par consentement mutuel, cependant la procédure est longue et on ne trouve dans l'état civil que peu d'actes de conciliation devant le maire se concluant ou non par le divorce ; il faut dire aussi qu'il s'agit d'une possibilité totalement inédite du point de vue des mentalités traditionnelles.

Cette laïcisation de l'état civil sera maintenue sous le régime concordataire.

**Le code Napoléon**

En nette réaction, le code civil place la femme sous la tutelle financière et administrative de son mari. Les conditions du divorce se restreignent, et l'infidélité de la femme est punie plus sévèrement que celle du mari.

Le mariage civil est un mariage laïc au sens strict du principe de laïcité de l'État, c'est un acte administratif. Le mariage religieux inclut un cérémonial et des rituels, qui semblent donner une certaine validité à l'engagement des époux. Mais c'est aussi un acte de foi. Or, pour les non-croyants, la Mairie semble souvent bien trop rapide : il n'y a pas d'échange de vœux, ni même l'échange des alliances. Et seule la religion semble permettre une cérémonie de mariage dans son sens le plus large.



Le mariage moderne relègue au second plan la famille et le lignage. C'est l'avènement du couple, la mise en avant de l'affectif et le rôle privilégié de l'amour : l'Eglise même reconnaît que le mariage ne doit plus être seulement à des fins de reproduction (second Concile du Vatican).

PLOMBERIE-SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL

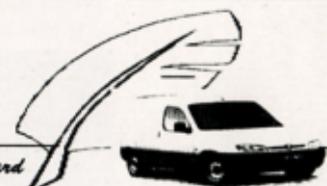


SARL VERNAY

16, rue Louis Ranvier
42300 ROANNE

Tél. 04 77 69 71 31
Fax 04 77 69 65 94

TRANSPORTS URGENTS
TRANSPORTS DE PRESSE



GEORGES Bernard

* Voies *
42640 SAINT ROMAIN LA MOTTE
Tél. - Fax 04 77 64 54 66
Siret 308 688 639 50035 - APE 748 G

Le mariage en 1947...

Paulette nous expose le déroulement de la journée du 12 avril 1947 :

Le mariage à la mairie fut suivi par la cérémonie religieuse à 10h. A la sortie de l'église, toute la noce se rendit en cortège, au café « Chez Paire » pour un apéritif.

A midi, une collation fut servie chez nous à la Motte.

L'après-midi était réservé aux photos et aux visites dans d'autres villages ; nous nous sommes rendus au café à Ouches puis à Saint Alban et enfin à Renaison où nous avons dansé.

Le garçon d'honneur avait pris soin avant le mariage de récolter auprès des jeunes de quoi constituer une petite caisse pour régler les consommations.

Il faut préciser qu'à l'époque, toute la noce se déplaçait en autocar et l'accordéoniste était de la partie pour tout le week-end.

En fin de journée, nous sommes tous retournés à la maison pour le grand repas dansant.

La fête durait une bonne partie de la nuit et se terminait par la «gravirotte».

Tout le monde se retrouvait le lendemain pour la messe à 10h. A la sortie de l'église, nous sommes tous retournés danser au café Paire.



La guerre était finie depuis peu et nous étions tellement heureux de pouvoir nous amuser à nouveau au grand jour !

58 ans plus tard, Paulette mariait sa petite fille à Saint Romain. Les coutumes ont évolué mais le mariage reste l'occasion d'organiser une grande fête pour toutes les familles.

et de nos jours...

L'emploi du temps-type d'un mariage aujourd'hui.

Une envie soudaine de vous marier ! Pourquoi pas mais alors prenez les devants.

Aujourd'hui les préparatifs commencent au moins un an avant le jour J, peut-être à cause de ces futurs mariés impatientes de passer devant Monsieur le Maire.

Autant dire qu'un an avant le mariage, les futurs mariés ne chôment pas.

J- 12 mois : trouver une salle de réception. Le choix est large

mais les places sont limitées. Et c'est seulement une fois la salle trouvée et louée que la date du mariage est confirmée.

Ensuite, il faut feuilleter les pages de l'annuaire téléphonique à la recherche du traiteur. Là encore, la tâche s'annonce plutôt difficile mais bien souvent les traiteurs peuvent faire jusqu'à 3 mariages par week-end.

Trouver ensuite la sono. Pour cela, rien de tel que le bouche à oreille.

Enfin dernière chose à faire, trouver un photographe qui immortalisera cette journée.

Une fois ces tâches accomplies, les futurs mariés peuvent souffler

un peu tout en contactant la mairie et le prêtre de la paroisse pour fixer les heures de l'union.

Les mois s'enchaînent mais ne se ressemblent pas. Et le Jour J approche à grand pas...

J-6 mois : le temps est venu pour la future mariée de trouver la plus belle des robes. Rien ne sert de parcourir des centaines et des centaines de boutiques : la perle rare existe quelque part.

J-4 mois : établir la liste des invités et partir à la recherche du faire-part. Celui-ci doit être envoyé au maximum 3 mois

avant le mariage.

J-3 mois : c'est au tour du futur marié de trouver costume à sa taille.

J-2 mois : récapituler et dresser la liste des invités au mariage en fonction des réponses reçues. Ne pas hésiter à relancer les

retardataires. Pour, Mademoiselle, prendre rendez-vous chez le coiffeur et chez l'esthéticienne pour les essais et planifier les heures de rendez-vous pour le Jour J.

J-1 mois : que le temps passe vite. Dernière ligne droite. Récapituler et régler les derniers

détails et, surtout, pour la cérémonie civile, un dossier est à remplir et il doit être remis à la mairie 1 mois avant le mariage. Si une cérémonie religieuse suit la mairie, la messe se prépare avec le prêtre.

J-2 jours : la tension monte.

Détails de dernière minute à régler et surtout ne pas oublier de récupérer la robe de mariée et le costume du marié.

J-1 jour : préparation et décoration de la salle, de l'église

Jour J : enfin. Après un an de préparatifs, le grand jour est bel et bien là. Pris dans l'engrenage, la journée défile à 100 à l'heure. Maquillage, coiffeur, habillage, photos, mairie, église, vin d'honneur, repas, soirée... Les heures passent à la vitesse de l'éclair. Il faut profiter de tous les moments.....

Merci Damien et Anne Sophie



Comment les enfants du centre de loisirs perçoivent le mariage aujourd'hui...

- Je veux aller à mon mariage parce que je suis déjà amoureux. (*Nicolas*)
- Oui je me marierai quand je serai grand parce qu'on se marie quand on a 30 ans. On fait une fête, on invite les copains et les copines, on danse, il y a des bonbons, il ne faut pas être jaloux, les mariés se font un bisou sur la bouche. (*Marc*)
- La mariée a une robe blanche et le marié une chemise noire et une cravate. Quand on veut se marier il faut demander à son amoureuse si elle veut et il faut demander au Maire. Donc le Maire ne peut pas se marier car il ne peut pas se demander à lui-même. (*Lucas*)
- On se marie car on a trouvé la bonne amoureuse. Ce n'est pas obligatoire de se marier pour avoir des enfants. On se marie à l'Eglise et à la Mairie. Le mariage dure la moitié d'une journée et la nuit. A la Mairie c'est pour dire qu'on ne trouvera pas un autre amoureux. Il faut des fleurs, des gâteaux, des bougies, déguiser son enfant, préparer la salle, préparer la boum, préparer les jeux. Donner des cadeaux. A la fin les mariés lancent le bouquet. (*Clémence*)
- Le mariage c'est pour montrer qu'on s'aime. On invite des gens, on va la Mairie et à l'Eglise. Le prêtre fait un discours et les mariés se donnent des bagues. Les hommes sont en costume et les femmes en robe. On fait des jeux, on mange. Les enfants font la quête, ils disent des petits mots aux mariés. C'est mieux de se marier car on fait plus de choses quand on est ensemble. (*Grégoire*)

Et au mill'ado ?

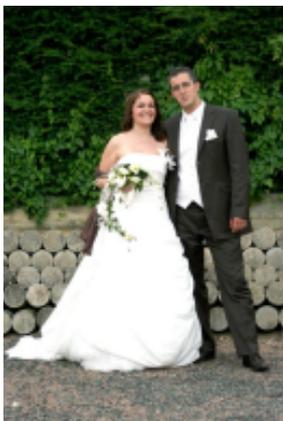
- Je suis allé à un mariage et on est d'abord allé à la Mairie, ensuite à l'Eglise, puis a suivi le vin d'honneur. Le soir on est allé dans une salle pour faire la fête. **(Alexis)**
- Les mariages c'est long. On peut se marier quand on veut. **(Guillaume)**
- Les mariages c'est bien, on peut s'acheter de nouvelles tenues quand on est invité. Les fiançailles sont obligatoires pour pouvoir se marier en plus comme ça on a 2 bagues. **(Fleuriane)**
- Il faut un objet vieux et un autre bleu. **(Amélie)**
- Il faut faire brûler la culotte de la mère du marié. La gravivrotte c'est un truc qui est « dégueulasse » dedans et les mariés doivent le boire. **(Violaine)**

Les filles à l'unanimité veulent se marier, les garçons sont restés silencieux à cette question.

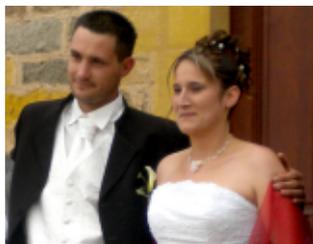
Alexis suit les conseils de son papa et de son oncle : « ne te marie pas ».

Après réflexion Gary veut se marier pour faire une vie.

Les mariés de l'an ..10



*Fabien CHORGNON
et Mathilde GOMES*



*Joan BENIGNAUD
et Aurélia CENDRON*



*Damien BERTRAND
et Anne-Sophie KONEFAL*



*Anthony DESORMIERE
et Emilie DECLOITRE*



*Damien GERBEL
et Emilie DUVERGER*

Et aussi:

Yan DUCARD et Sylvie MAINAS
Gilles SIFFERLEN et Annie PAIRE
Dimitri CORREIA et Delphine GARNIER



Froid et Cuisines Professionnelles
81 bis, rue de Borchamp
71110 MARCIGNY
Tel : 03-85-25-17-45
Fax : 03-85-25-34-49
contact@perrier-andre.fr



Agence Immobilière
Ludovic Souchon & Cie

Ludovic SOUCHON
06 26 43 25 52

TOUTES TRANSACTIONS
APPARTEMENTS - MAISONS - COMMERCES - TERRAINS

10 place M^{al} de Lattre de Tassigny
42300 ROANNE

Tél. 04 77 78 14 46
souchonimmobilier@orange.fr

AIGUILLY RECYCLAGE

LOCATION DE BENNES

RECYCLAGE

« Aiguilly » 42720 VOUGY

Tél. 04 77 71 63 48 Fax 04 77 69 59 08

Et dans la Loire au dix-neuvième siècle...



LES FIANCAILLES

Le choix du conjoint était dicté jadis par des considérations sociales, des coutumes et des principes. Les jeunes gens jouissaient donc d'une liberté toute relative.

Les accordailles

L'intermédiaire de mariage (curé, docteur, notaire..) servait souvent à aborder les préliminaires entre les familles. Plusieurs étapes, dont l'une des plus importantes était la présentation du garçon aux parents de la fille. Cela était nécessaire pour que les négociations aboutissent entre les deux familles.

Les accordailles pouvaient durer jusqu'au mariage, l'accord définitif n'intervenant qu'à la signature du contrat chez le notaire une huitaine de jours avant la cérémonie.

En milieu rural, les fiançailles n'existaient pas au sens où on l'entendait chez les nobles ou en milieu urbain. C'est d'ailleurs de la ville que la célébration civile des fiançailles revint dans le monde rural au XXème siècle. Selon l'esprit des accordailles, les fiançailles ne donnaient donc lieu à aucune solennité. Un repas pouvait néanmoins sceller

Quelques recettes pour se procurer un bon ami.

- Jeter une pincée de poudre de chauve-souris sur l'épaule du jeune homme désiré sans qu'il s'en aperçoive; il deviendra infailliblement amoureux.
- Se rendre en pèlerinage le 8 septembre à Notre-Dame-de-Vernay pour boire l'eau de la fontaine et y jeter des sous, des cailloux ou des épingles.
- Aller s'asseoir sur la pierre de mariage située près de la chapelle de Naconne à Régny.

l'accord le jour du contrat. Le don symbolique d'une bague à la jeune fille est un usage récent.

La tournée des dragées

Au XIXème siècle, on achetait les dragées à Roanne et c'était le marié qui les payait. Plus tard, les fiancés les achetaient dans le village, notamment à l'épicerie d'Ambierle, et en partageaient les frais.

Avant la guerre de 1914, les promis allaient offrir les dragées accompagnés de la « fille d'honneur » et parfois du garçon. Après la guerre, cet usage se perd et les fiancés ne sont plus accompagnés.

Enterrement de la vie de garçon

Le futur réunissait ses amis dans un café la veille ou l'avant-veille du mariage. Le repas était suivi

de beuveries, de bris de vaisselle (geste rituel), de chansons et de tapage nocturne.

La réunion similaire de jeunes filles est un usage très récent et moins répandu.

Quelques règles...

On doit toujours prendre deux dragées à la fois; si l'on n'en prend qu'une, cela porte malheur. Aussi, auprès des personnes qui ignorent ce rite et se servent avec trop de discrétion, les fiancés insistent-ils en disant; "Oh! Prenez-en deux, vous n'êtes pas boîteux, vous marchez bien sur vos deux jambes."

La jeune fille qui veut se marier dans l'année doit, avant de manger la première dragée offerte, s'en froter le coude gauche.

La recommandation de ne pas se marier en mai, mois de la Vierge Marie, est très générale et très ancienne. En Roannais, la non observation de cette prescription devait entraîner le décès de la mariée dans l'année. Il faut également noter que la religion interdisait de se marier pendant l'Avent et le Carême. On évitait également les mois de juillet et août, moments des grands travaux de campagne. Mauvais présage était de contracter mariage le jour d'un enterrement. Une autre croyance concernait les mariages célébrés le même jour car l'un prenait le bonheur de l'autre.

Le mariage...

La cérémonie :

Des coutumes particulières concernant les rites du matin des noces ont été relevées dans certains cantons :

- La recherche de la fiancée. La mariée se cache ou se déguise, les garçons la cherchent.



Toilette de mariée, Côte Roannaise, 1870.
(Dessin de Paulette Crétoux.)

- L'ouverture de la maison.

Les garçons d'honneur et les garçons de noce chantent:

«Ouvrez-moi

la porte la belle si vous m'aimez...»

- L'habillage de la mariée.

Il était réservé aux filles de noce. Le

garçon d'honneur était chargé

de la chausser.

- La noce se rendait à l'église à pied ou en voiture à cheval. Des barrages et des tables d'honneur étaient dressés sur le parcours. En Roannais, ces tables, appelées «coulines» (quenouille), comportaient une épreuve pour la mariée qui devait filer un peu de laine ou faire quelques points de couture. On y trouvait également des friandises et boissons pour le cortège.

- Des coups de feu marquaient souvent la sortie de l'église puis le

cortège, où chacun avait une place définie, partait pour la tournée des cafés.

- Au retour, de nouvelles épreuves attendaient les mariés comme celle qui consistait à les faire courir pour être le premier, ou la première, à saisir le pantalon posé devant la porte. Pour l'autre, il restait le balai...

Les cuisinières restées au logis pour préparer le repas offraient ensuite aux mariés un mauvais breuvage censé les habituer aux vicissitudes de la vie.

Le repas :

Toujours pantagruélique (voir P'tit Curieux N°31 page 19) car toute la parenté devait repartir en gardant le souvenir d'avoir bien mangé.

Chansons, danses et farces alternaient avec les plats.

La jarretière :

Au moment du dessert, le garçon d'honneur se glissait sous la table pour enlever la jarretière de la mariée.

A Ambierle, Louis Taverne précise que la coutume de la jarretière se pratique toujours en 1935 mais qu'il s'agit d'une jarretière supplémentaire faite d'un ruban blanc passé sous le genou. On la découpe et on la répartit entre les hommes de la noce qui en font un insigne à leur boutonnière.

Suivaient les danses qui duraient jusqu'à l'aube. Les mariés

sortaient discrètement et dès que leur absence était remarquée, les jeunes partaient à leur recherche pour leur faire boire la gravirotte ou trempée.



Toilette de mariée, Côte Roannaise, 1855-1860.
(Dessin de Paulette Crétoux.)



Toilette de mariée, Côte Roannaise, 1890-1900.
(Dessin de Paulette Crétoux.)

Dictons

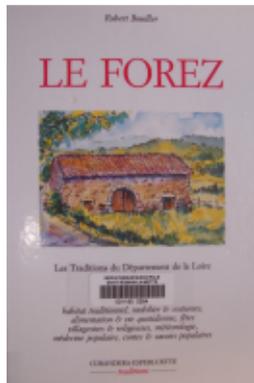
Quand il fait du vent le jour du mariage, les époux ne s'entendront pas et se battront.
Si la pluie tombe en abondance ce jour-là, la prospérité est promise au futur ménage.

Après les noces,

Le dimanche suivant avait lieu le dîner de retour de noces.

Dans certains villages, un mai, ou arbre de mariage, était érigé.

Les jeunes mariés participaient également aux feux de Carême puisque la plus jeune mariée du village devait allumer le figot.



"Se voir le plus possible et s'aimer seulement,
sans ruse et sans détours,
sans honte ni mensonge,
sans qu'un désir nous trompe,
ou qu'un remords nous ronge,
vivre à deux et donner son coeur à tout moment."
Alfred de Musset, Poésies.

*D'après "Le Forez. Les traditions du département de la Loire"
Robert Bouiller Editions Esperluette 1992 (disponible à la
médiathèque de Saint Romain la Motte)*



Sur le site du Conseil Général de la Loire :

http://www.loire.fr/display.jsp?id=j_4149 vous trouverez une rubrique : "archives départementales" ; une mine d'or pour les généalogistes.

Les Archives Départementales de la Loire ont scanné un grand nombre de registres d'Etat Civil et les ont mis à disposition du public sur Internet. Ces registres, jusqu'en 1792, étaient tenus par les curés des paroisses. Ils se présentent sous forme chronologique, alternant naissances, mariages, décès, avec des récapitulatifs annuels. Ils sont écrits sur du papier timbré à en-tête de la généralité de Lyon, la circonscription administrative dont dépendait la province de Forez (conjointement avec le Beaujolais et le Lyonnais), en gros la réunion des départements actuels du Rhône et de la Loire. En ce qui concerne notre commune de Saint Romain, on peut consulter les registres à partir de 1700.

Les formules utilisées n'ont pratiquement pas de variantes. Mais, au hasard des pages, on trouve évoquée toute la palette

des métiers. Majoritairement ce sont des laboureurs et des vigneronniers qui sont représentés. Mais on trouve aussi souvent mentionnés des journaliers (qui louaient leurs bras à la journée), des domestiques (de culture) et toutes sortes d'artisans, les uns «tailleurs d'habits» (comme dans l'acte ci-dessous), d'autres tisserands, boulangers, meuniers (à Chamarande, sur une dérivation du Filerin probablement), maréchal (ferrand), hongreur (qui castrait les bêtes), etc... et même un «gens d'armes». Très peu de gens savent signer en ce début du XVIIIème siècle.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les liaisons avec d'autres paroisses sont considérables : au fil des actes, on voit défiler toutes les «paroisses» environnantes, Roanne notamment, qui était une ville très active à cette époque,

mais, assez souvent des paroisses plus lointaines.

On constate aussi que certaines années de la fin du règne de Louis XIV ont été très dures pour la population comme dans une bonne partie de la France, comme en témoignent les excédents énormes de décès par rapport aux naissances certaines années. Par exemple en 1709, qui est une année connue pour un hiver terriblement froid dans toute la France, pour 24 naissances, on compte 58 décès, dont 80% entre janvier et mai 1709.

Nous avons trouvé sur Internet la transcription d'une annotation du curé de St Jean la Bussière (entre Thizy et Amplepuis) dans son registre paroissial où il dit : "L'année 1709 est une des plus fatales années de plusieurs siècles, ayant fait un hiver des plus rigoureux qui puisse,

plusieurs étant morts par le froid au milieu des chemins et ailleurs. L'hiver si grand, qu'il n'a point laissé de graines hivernaux comme froment et seigle, n'ayant point d'espérance à d'autres récoltes... Il faut ajouter à ces

calamités une fièvre maligne qui a régné l'été et l'hiver même et qui a causé une mortalité si grande. Plusieurs maisons sont restées vides, la mort ayant tout enlevé, grands et petits."

Pour terminer, donnons un

exemple du premier mariage dont nous ayons trace, le 26 Janvier 1700, à la fin du règne de Louis XIV, en version scannée et en version retranscrite ;

Extrait des archives départementales

françois Tixier majeur et maistre de ses droits d'une part et antoinette morillon fille de feu claud morillon laboureur de cette paroisie et de feue marie olivier ses legitimes pere et mere par contrat du neuf Janvier reçu ponchon Notaire royal autorisée par Estienne Debeau son beau-pere d'autre part ayans esté proclamé trois fois et les bans contrôlés à Roanne le 24 Janvier 1700 - nul empêchement canonique ne m'ayant apparu ont reçu la benédiction nuptiale par moy soussigné vicair de St Romain Lamothe dans l'église de la paroisie le vingt six Janvier mil sept cens en presence du susdit Estienne Debeau de Claude Galet de Gilbert Goutai vigneron qui ont déclaré ainsi que les parties ne scauroit signer et de Jean Pottier Me tailleur d'habits de cette paroisie qui a signé avec moy

J. Dumas vic.

François Tissier (Tixier) majeur et maistre de ses droits d'une part et Antoinette Morillon fille de feu Claude Morillon laboureur de cette paroisse et de feu Marie Olivier ses légitimes père et mère par contrat du neuf Janvier reçu Ponchon Notaire royal autorisée par Estienne Debeau son beau-père ayant été proclamé trois fois et les bans contrôlés à Roanne le 24 Janvier 1700 (signé Michon) nul empêchement canonique ne m'ayant apparu ont reçu la bénédiction nuptiale par moy soussigné vicair de St Romain Lamothe dans l'église de la paroisse le vingt six Janvier mil sept cens en présence du susdit Estienne Debeau, de Claude Galet, de Jean Pottier Me tailleur d'habits de cette paroisse qui a signé avec moi.

J. Dumas vic.

Merci Jean Marie



us et coutumes du mariage

La robe de mariée : il n'y a pas si longtemps encore on se mariait en noir car le blanc était autrefois la couleur de la mort et du deuil en France. Dans les années 1900, la mariée était en brun clair, en bleu ou en gris perle. Ce n'est qu'une vingtaine d'année plus tard que les jeunes filles un peu plus fortunées (euh !!! plutôt papa et maman) choisirent de se marier en blanc, la suite vous la connaissez.... L'exemple est contagieux...

Elle ne devait surtout pas avoir cousu sa robe elle-même, ni se regarder dans un miroir pour l'essayer, car on disait que cela portait malheur ... Et vous aujourd'hui ?

Le voile et la traîne : le voile fut porté et oublié puis remis au goût du jour. Il représentait à l'origine, la virginité de la jeune mariée. La longueur de la traîne varie selon les goûts, les envies, les modes.

L'alliance : Son origine viendrait de l'anneau métallique que s'échangeaient les époux de la Rome antique. Cet anneau, de par sa forme circulaire, représentait le cercle de la vie et de l'éternité.

Le banquet : Chacun apportait son couteau et parfois aussi sa timbale ! Les assiettes s'utilisaient à l'endroit pour le début du repas puis à l'envers pour le dessert...moi je connais une région de France qui pratique ce rituel quotidiennement.

La nuit de noces : Qualifiée selon les termes de l'église de " douloureuse pénitence ", les époux étaient vêtus de longues chemises de nuit blanches, ouvertes aux endroits concernés, pour éviter tout contact superflu d'autres parties du corps. Il ne s'agissait pas d'éprouver le moindre plaisir, mais de procréer...
Ouh la la

La bague de fiançailles

Les usages mondains sont formels ! pour la jeune fiancée pure et vierge (comme il se doit), la bague de fiançailles ne doit comporter que des pierres blanches et des perles, pierres fétiches de la fiancée. Toutefois l'usage est de joindre des brillants ou de délicats saphirs. Rubis et émeraudes sont à proscrire. Mais des fiancées de tout temps ont fait fi de ces conseils pour la beauté des pierres et de leurs symboles.

Diamant : fidélité, endurance, loyauté, perfection et éternité de l'amour.

Émeraude : espérance, fidélité, pouvoir régénérateur.

Saphir : force lumineuse et céleste, franchise.

Rubis : passion ardente, beauté, élégance.

Aigue-marine : santé, amour joyeux.

Topaze : amour profond.

Perle : tendresse.

Jaspe : sagesse et constance.

Grenat : loyauté.

Calcédoine : joie, quiétude.

Il y a longtemps était attribué un pouvoir maléfisant à l'opale et à la turquoise, ce qui explique leur absence au palmarès des pierres de fiançailles.

Les faire-parts

Le traditionnel faire-part remplace en quelque sorte, le héraut d'autrefois ! Pour colporter la bonne nouvelle, on annonce le mariage dans le journal local et on envoie les faire-parts aux invités.

Le faire-part a moins de trois siècles d'existence : il naît dans la première moitié du XVIII^e siècle.

Auparavant, on se contente de claironner un peu partout la nouvelle de la noce. Même tardivement dans les campagnes; on n'invite pas à la noce par écrit, on charge une ou plusieurs personnes de transmettre les invitations.

En Alsace, c'est le fiancé lui-même, accompagné de ses garçons d'honneur, qui parcourt à grand bruit le village sur un cheval orné de rubans, tandis que sa fiancée agit de même entourée de ses demoiselles d'honneur.

En Gascogne, c'est le garçon d'honneur, en Bourgogne, ce sont les deux fiancés qui, ensemble prient à la noce.

Ce mode d'invitation est impossible en ville. Les églises remplissent donc ce rôle d'information auprès de leurs ouailles.

Les cadeaux de mariage

Le mariage c'est le joli temps des présents. Ceux que l'on reçoit et ceux que l'on donne. Les noces marquent un échange de dons et contre-dons entre le marié, la mariée, les parents et les invités. La mariée, héroïne de la fête, est bien entendu au centre de ces échanges. Ces cadeaux sont des présents d'amour, mais sont aussi des dons à valeur symbolique : une promesse sera plus difficile à rompre s'il y a eu échange répété de cadeaux. C'est une façon détournée - et agréable ! - de fixer de manière palpable l'accord oral des deux familles.

Depuis le Moyen Age, les invités apportent des cadeaux aux jeunes mariés pour compléter l'installation de leur ménage. Dans les villages, cela peut être une marmite, un seau, un berceau (mieux vaut être prévoyant!) ou même des cadeaux alimentaires : chapons, oies grasses, vins, jambons. Les parrains et marraines offrent des cadeaux de plus grande importance comme une bassinoire en cuivre ou une soupière en faïence. Dans les familles plus aisées, on donne des pièces d'orfèvrerie ou de porcelaine, un objet d'art ou du mobilier.

Dès le début du XXe siècle, les invités regroupent leurs dons en espèces, selon le système de notre liste de mariage, pour faire un plus beau cadeau et ne pas offrir un bibelot quelconque qui risque de finir au fond d'une armoire ou au grenier.

En Bourgogne, la marraine offre à la fiancée une coupe de mariage en argent gravée aux initiales ou au nom de la jeune fille et portant l'année du mariage. Les époux y boivent le jour de leurs noces. On la retendra à la jeune accouchée lors de chaque délivrance. En Vendée et en Bretagne, on fait présent aux fiancés de tasses et de gobelets en étain ou en argent ornés de beaux motifs ciselés.

Les verres de mariage aux initiales des fiancés, entourés de guirlandes de fleurs, tout comme la paire de cruches décorées d'un coeur et marquées aux initiales du couple font également partie des cadeaux traditionnels.



Les témoins

La loi du 20 septembre 1792 prescrit que les témoins, au nombre de deux ou de quatre, doivent avoir vingt et un ans révolus et peuvent être, grande première, du sexe féminin.

Le gâteau de mariage

Depuis l'Antiquité, le gâteau que l'on partage entre tous les invités est un des mets traditionnels de la noce. On le trouve généralement sous la forme d'une pièce montée ou de gâteaux superposés surmontés de colombes en sucre ou de figurines représentant les époux.

Souvenirs, souvenirs,

Presque toutes les familles avaient, à la campagne, une cloche de verre épais où la mariée déposait précautionneusement, au lendemain de la noce, sa couronne tressée de fleurs d'oranger. A côté de la couronne séchant doucement à l'abri de la poussière, la jeune femme ajoutait, au gré des années des souvenirs de baptêmes d'enfants, d'anniversaires, etc. Toute la vie de l'épouse pouvait être résumée par les objets contenus sous le globe dont la couronne formait le premier maillon.



Couronne de mariée sur un présentoir, fin du XIXe siècle.



Couronne de mariée, vers 1900.

85, rue Mulsant
42300 ROANNE
Tél. 04 77 72 24 93
Fax 04 77 72 72 43

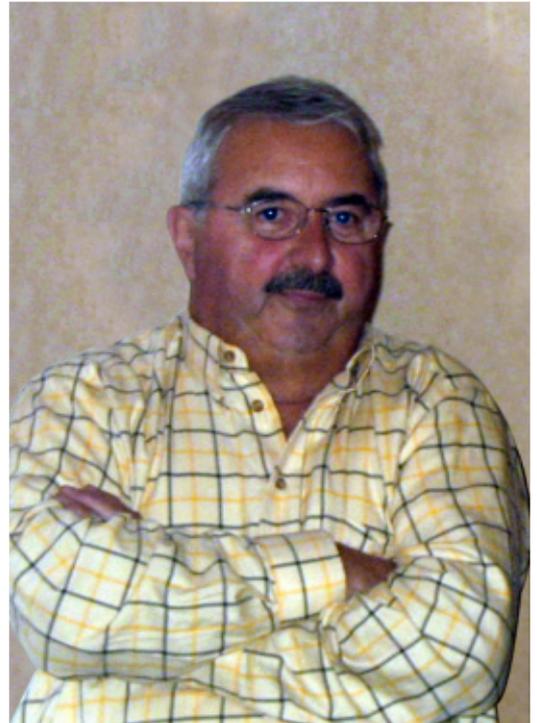


MUTUELLES DU MANS ASSURANCES
Agences Hubert MONARD

Guy dar con nous a quittes

La disparition brutale de Guy Darcon a causé une vive émotion au sein de la population de Saint-Romain-la-Motte, commune qui l'a vu naître le 9 novembre 1946 dans la ferme familiale de Pont d'Oude et grandir au son des trompettes de la fanfare de Saint-Germain-Lespinasse. Puis il rencontre Arlette. Mariés le 10 juin 1967, deux enfants naissent de cette union, Pascal et Corinne. Ses débuts d'aide familial sur l'exploitation parentale sont suivis d'une activité artisanale, le carrelage, qu'il pratique en tant que salarié chez André Pignard puis d'artisan jusqu'à sa fin de carrière.

Toujours disponible aux autres, la vie de Guy est remplie de ses multiples engagements, notamment dans le domaine associatif, en qualité de Président du Sou des Ecoles de Saint-Romain-la-Motte pendant 12 ans puis de délégué de l'Education nationale. Sa passion pour la chasse l'amène à fonder en 1985 le Groupement d'Intérêt Cynégétique qu'il préside durant 25 ans. Il est également membre du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire de 1994 à 2006 et Président de la chasse de Maucet. Il n'hésite pas à s'investir lors de chaque manifestation organisée par le Comité des Fêtes que préside son épouse. Apiculteur averti, jardinier de talent, cuisinier, il s'intéresse à tout.



Bourru au grand cœur, Guy répond toujours présent aux nombreuses sollicitations des uns et des autres. L'homme, un affectif au caractère entier et déterminé, fidèle à ses relations humaines, familiales et amicales, ne laisse pas indifférent.

La foule d'amis présents lors du dernier hommage rendu ce lundi en l'église de Saint-Romain-la-Motte est venue dire à cet homme généreux qu'il est de ceux que l'on n'oublie pas, de ceux dont on est heureux d'avoir croisé la route.

Aux familles et aux proches éprouvés, notre journal présente ses sincères condoléances.



s.a.r.l. **Frédéric
PUVILLAND**

**CHAUFFAGE PLOMBERIE ZINGUERIE
COUVERTURE CLIMATISATION
ENERGIES RENOUVELABLES**

42640 ST ROMAIN LA MOTTE ☎ / - 04-77-64-59-69-

Fêtes de quartiers: première décennie.

Le quartier des Places a fait la fête

Les jours d'été sont propices aux retrouvailles autour d'un pique-nique ou d'un barbecue. Et la fête des voisins fixée officiellement chaque année fin mai est souvent reportée en juillet ou août comme ce fut le cas ce dimanche pour des foyers saint-romanais, notamment ceux du quartier des Places.

"C'est une superbe journée que nous avons partagée ce dimanche ! Et soleil au zénith du matin au soir !" . "C'est une "voisinade" très réussie ». "On a tous participé de près ou de loin, certains en donnant de leur temps, d'autres leur talent ou leur bonne humeur ». La satisfaction est générale ! Il faut dire qu'il y a eu une ambiance sympathique dès le matin avec la préparation et l'installation des tables en compagnie d'un groupe modeste mais toujours chaleureux de voisins. Quelques plats savoureusement garnis -coup de chapeau aux talentueux cuisiniers et cuisinières- quelques verres agréablement remplis ont su faire aller crescendo l'enthousiasme de cette journée. Sans compter les pétillantes, passionnantes ou hilarantes interventions qui ont accompagné de part en part l'après-midi et la soirée. Devant le succès de ce moment privilégié pour faire connaissance avec ses nouveaux voisins mais aussi pour développer la convivialité et la solidarité de proximité, la prochaine et treizième rencontre des « Places » était très logiquement programmée à l'issue de cette magnifique journée.

*Trio gagnant au repas de quartier des Crouses:*

Gastronomie, convivialité et beau temps ont été les trois éléments présents dans le chemin Curty cette année. C'est sous les chênes à l'aube qu'un étrange ballet a commencé : bois, table, couteaux, broche, feu..... Rapidement, le jambon agrémenté de thym, ail et épices par Raymond, maître charcutier, a commencé à blondir devant les braises. Pendant ce temps, les ménagères mettaient dans leurs maisons la dernière main aux desserts et enfournaient gâteaux et tartes. Cette année encore les gourmands seront comblés.

A midi au clocher de St Romain, le chemin Curty s'emplissait d'un joyeux mélange d'embrassades, de présentation de nos très sympathiques nouveaux voisins, des annonces des bébés à naître dans le

quartier....

L'apéritif permettait à tous de se retrouver, les jardiniers du quartier échangeant leurs bons conseils afin d'avoir la plus belle tomate, ou les parents s'extasiant des prouesses des petits derniers, qui en profitent pour se gaver en douce de chips.

L'heure de se mettre à table étant arrivée, tout le monde a respecté un temps de silence à la mémoire de Gérard qui doit nous surveiller avec bienveillance de là-haut. Sa maladie fatale nous ayant privé de sa présence, c'est à Colette que nous redisons notre affection.

Les entrées préparées par notre non moins talentueux autre maître charcutier Yvon ont ravi petits et grands par la couleur et les saveurs de ses préparations. Puis, ceint de son tablier, le torchon à la ceinture, Raymond a procédé au tranchage du



jambon doré à souhait, et a régalé tout le monde. L'après-midi a été animée par le traditionnel concours de pétanque dans la cour de Suzanne et Henri et les langues ont parfois plus fonctionné que les boules en acier dans certaines équipes! Tout cela rythmé par les courses des petits s'amusant sous l'œil attentif des mamans ayant trouvé les fauteuils à l'ombre des arbres à leur goût.

Venu le soir, il est de tradition de se retrouver une dernière fois autour des "restes" fort appétissants et de profiter de la douceur de l'Angélus. La luzerne et le blé voisins formaient un beau tableau champêtre apprécié de tous, faisant aimer la quiétude du paysage de notre douce France. Pas de nostalgie à la fin de cette très agréable journée, puisque les projets sont déjà en place. Le premier dimanche de juin, toujours dans le chemin Curty, le partage d'un temps de voisinage se fera autour du finot - spécialité du pays natal d'Yvon - qui accompagnera le traditionnel jambon à la broche.

Dix bougies au Four à Chaux.

Tous nos concitoyens connaissent l'existence du Four à Chaux rénové il y a un peu plus de 10 ans dans le cadre de l'écomusée de la Côte Roannaise. Mais tous ne savent peut-être pas qu'il se niche dans cette partie Nord-Ouest de notre commune un fidèle groupe de voisins. Voilà en effet dix ans que la quarantaine de personnes que compte le quartier a pris l'habitude de se retrouver deux fois par an. La rencontre d'été, au bord de l'étang de Charles Déal commence traditionnellement par une partie de pétanque avec, à la clé, la célèbre coupe du Four à Chaux. Cette activité sportive est suivie d'un repas pris en commun dans la bonne ambiance.

Cette année, cette rencontre a revêtu une solennité particulière : il s'agissait de fêter dignement les dix années d'existence du rassemblement. Cela a été fait à la perfection par des hôtes de grande classe : Mesdames Belot et Dubessy accompagnées du représentant officiel de la « commune libre du Four à Chaux » Monsieur Charles Déal. Le repas entièrement pris en charge par le comité de pilotage était précédé d'excellentes pizzas mitonnées avec amour dans le nouveau four à pain



Rendez-vous est donc pris. Bon été à tous et bon voisinage surtout au cours de l'année !



construit par notre hôte.

Un hommage particulier à Paul Paire pour sa persévérance ; il lui a fallu dix ans pour remporter la coupe si précieuse du Four à Chaux qu'il compte bien maintenant garder pour les dix ans à venir !





Le quartier de Trébande



C'est le samedi 12 juin que le quartier Trébande a choisi pour se réunir entre voisins. Lors de ce quatrième rassemblement, le soleil était heureusement bien présent, l'organisation parfaite et la soirée s'est même terminée par un mariage fictif.

Bravo et merci à tous les organisateurs. Rendez-vous l'année prochaine pour la cinquième édition.

Pour imaginer et gérer Autrement
votre dynamique territoriale...

Réalités
Bureau d'études

- Assainissement
- Paysage
- Maîtrise d'Oeuvre V.R.D.
- Urbanisme

Bureau d'études **RÉALITÉS**
34, Rue Georges Plasse
42300 ROANNE
Tel. 04 77 67 83 06

DEMOLITION

POILANE

TEL 04 77 23 10 39
FAX 04 77 67 05 14
42720 VOUGY

La Baguette
Enchantée

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Pains de campagne, pains spéciaux
Pâtisserie, Viennoiserie pur beurre
Pièces montées, entremets personnalisés

Le Bourg - 42640 ST ROMAIN LA MOTTE
Tél. 04 77 64 53 29

Du mardi au samedi
de 7 h 00 à 19 h 00 (non-stop)
Le dimanche de 7 h 00 à 13 h 00
Fermé le lundi

Maison GRISARD SARL

Traiteur
Boucherie - Charcuterie

Pour vos réceptions :
grands choix de menus selon votre budget, emportés,
livrés ou servis

2 adresses pour vous servir

10, avenue centrale halles Diderot
Centre Frais

Tél. 04 77 68 34 05 - Fax. 04 77 71 08 41
ROANNE

Et si on lisait...

Planète amoureuse Jean Pierre Bourgeron (*Editions Hazan 2001*) pour public averti

Vous pouvez tenir ce livre à deux mains sans problèmes,
Car si l'on y décrit comme on aime,
Il n'y a pas de pensées malsaines,
Très peu de réflexions obscènes.
C'est plutôt dans les illustrations
Qu'il faudra faire attention
Car on se demande parfois
Si c'est de l'amour de l'Art ou du cochon...

Ivan

Je l'aimais de Anna Gavalda

Morceaux choisis :

«Au bout de combien de temps oublie-t-on l'odeur de celui qui vous a aimée ? Et quand cesse-t-on d'aimer à son tour ?»

« Alors c'est une connerie l'amour ? C'est ça ? Ça ne marche jamais ?

- Si ça marche. Mais il faut se battre...

- Se battre comment ?

- Se battre un petit peu. Un petit peu chaque jour, avoir le courage d'être soi-même, décider d'être heur...

- Oh ! Comme c'est beau ce que vous dites là ! On dirait du Paulo Coelho...

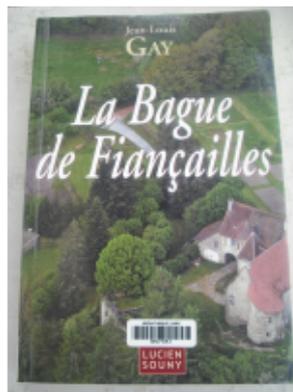
- Moque-toi, moque-toi...

- Etre soi-même, ça veut dire planter sa femme et ses gosses ? »

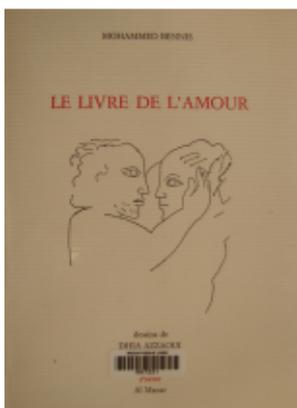
La bibli o t heq ue pr o p o s e e g a l e m e n t :



Ma déco de mariage
de Lélia Deshayes
et Clémentine Lubin
Edition Mango pratique



A l'âge de 92 ans, Catherine Gaysson vient de s'éteindre doucement dans une maison de retraite. Ses enfants constatent que, sur son lit de mort, sa bague de fiançailles lui a été dérobée et remplacée par un bijou de pacotille. Qu'est devenue cette bague qui, de génération en génération, était transmise de mère en fille ?



Le livre de l'amour
de Mohamed Bennis
Edition Al Manar 2007



La jeune mariée
de Juliette Benzoni
Edition France loisirs 1991



Bof...



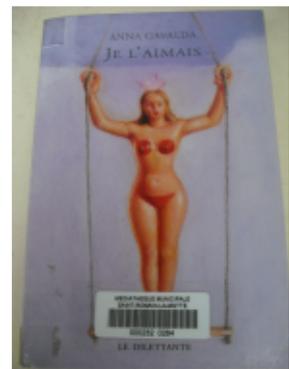
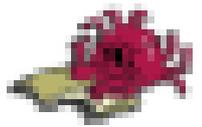
Pas mal...



J'ai trop aimé...



J'ai trop aimé...



Le P'tit Curieux souhaite montrer l'évolution de l'activité locale. Ainsi dans ce numéro, gros plan sur:

un commerce qui évolue



Si vous passez par le bourg, sans doute avez-vous vu l'enseigne "Les Sens 'Ciel" et peut-être vous êtes vous arrêtés ? Ce commerce de proximité ne cesse de développer des activités pour satisfaire au mieux sa clientèle Saint Romanaise et celle des environs. Ce fonds de commerce qui assurait les fonctions de bar s'est mué en auberge-bar-tabac-journaux où il vous est loisible de passer un moment agréable et nonchalant à la terrasse pour vous désaltérer ou vous restaurer. Ce commerce s'est peu à peu étoffé. Des cartes téléphoniques, des timbres sont à la disposition de la clientèle ainsi qu'un point vert pour le retrait d'espèces si vous êtes client du Crédit Agricole.

Avec l'ouverture d'un guichet, les amateurs de jeux de hasard pourront, dès mi-septembre, tenter leur chance au loto, à l'Euro Millions, au Paris Foot...

L'extension des services offerts par ce multi commerces permet de maintenir la vitalité au centre bourg.



30 ans déjà



Trente ans déjà... Tout a commencé le premier janvier 1980 avec la reprise du commerce de Madame Chevrier situé à l'emplacement du bar actuel. Mais pour rester compétitif, il faut s'agrandir et, l'occasion se présentant, l'alimentation s'implante le 12 juin 1982 dans les locaux actuels. Avant de se muer en épicerie, ce lieu fut un bar tenu par Mr Perrin puis plusieurs bonneteries se succédèrent. A l'occasion de la naissance de leur deuxième enfant en 1981, Monsieur Mathieu travaille avec son épouse jusqu'en 1989. En avril 2006, toujours dans le souci de satisfaire sa clientèle, ce commerce diversifie ses activités en créant une

cave à vin. Tout au long de ses trente années, Jacqueline et Noël, par les services rendus, ont su démontrer qu'une alimentation reste un commerce indispensable dans un village même proche d'une agglomération.

A l'occasion de cet anniversaire, Jacqueline invite toute la population à un pot le dimanche 10 octobre entre 10h et 12h.

Anecdote : Madame Chevrier, lors du passage de témoin, avait précisé aux nouveaux repreneurs qu'elle avait tenu ce commerce pendant 33 ans. Ces derniers étaient alors persuadés de ne jamais tenir aussi longtemps. Aujourd'hui, il ne reste plus que 3 ans...



25 juin, fête de l'école



Comme chaque année, les enseignants ont terminé l'année avec la fête de l'école qui a eu lieu le vendredi 25 juin suivi du barbecue organisé par le Sou des Ecoles.

Tout au long de l'année, les enseignants ont fait le tour du monde gastronomique lors des goûters d'anniversaire. Et lors du spectacle de la fête de l'école, tous les élèves nous ont fait voyager autour du monde grâce à des chants et des danses. Nous avons traversé l'Europe avec le sirtaki (classe de PS-MS), fait une halte en Russie avec une polka, puis la Chine (Classe MS - GS), nous avons continué notre route vers l'Océanie (classe de CP), puis découvert l'Amérique du Sud avec la Batucada (classe CE1 - CE2) suivi de l'Amérique du Nord (classe de CE2 - CM1) ainsi que l'Afrique du Nord (classe de CM2). Et de retour à Saint-Romain-la-Motte, toute l'école a interprété la chanson de notre village. Les parents étaient nombreux pour apprécier ce voyage.



Un grand bravo aux élèves pour le spectacle qu'ils nous ont offert ainsi qu'aux enseignants.



Le Sou des Ecoles a pris le relais afin de procéder au tirage de la Tombola avec en premier lot un ordinateur portable.



La journée s'est terminée sous le soleil avec le barbecue. Saucisses, merguez, hot dog étaient proposés.



Nous remercions tous les parents qui répondent présents afin de nous aider à l'organisation des manifestations. Nous vous attendons nombreux à l'Assemblée Générale qui aura lieu courant Septembre.



Saint Romain, entre Cluny et Le Puy, sur le très long chemin de Saint Jacques...

Les chemins de St-Jacques de Compostelle

Une aventure de notre temps Un rêve !

Partir, marcher, aller au bout de nos moyens, réfléchir à ce qui compte pour nous dans la vie, méditer !!!

A chacun ses défis !

Débuté en 2006 avec mon épouse et un groupe d'amis, nous rejoignons en une semaine Le Puy en Velay (environ 200 km). 2007, nous reprenons nos sacs à dos, traversons le long plateau semi-désertique de l'Aubrac avant de croiser l'endroit mythique Conques, puis la ville de Cahors (environ 400 km). L'année 2009 sera le dernier tronçon en commun, de Cahors à Pampelune en passant par le franchissement des Pyrénées. Il nous faudra trois semaines d'efforts avec cette fameuse étape Saint-Jean-Pied-de-Port, une montée sans interruption vers le col de Bentarte durant 19 km. Nous avons partagé des moments d'émotions, des rencontres extraordinaires, des joies, des colères, une expérience unique. Avec mon esprit nomade, et pour de multiples raisons, je décide de partir seul en cette année Jacquaire, rejoindre Santiago le dimanche 25 juillet, jour de la St-Jacques.

Je me prépare à parcourir l'Espagne d'Est en Ouest en traversant les régions de Navarre, Castille et Galice. C'est avec beaucoup d'émotions

et d'angoisses que je quitte Roanne vendredi 25 juin pour Hendaye par le train. Samedi 26 juin, après deux heures de car,

j'atteins Pampelune. Je mets mes pas sur le chemin rempli de joie, mais aussi avec beaucoup d'interrogations.

« Ultraia » (va toujours plus loin !) disent les pèlerins...

J'ai parcouru en moyenne 25 à 30 km par jour, supporté mon sac à dos (environ 15 kg), la chaleur dans le Meseta, la fatigue, le manque de sommeil (les gîtes étant souvent complets) j'ai dormi à la belle étoile, dans des gymnases à même le sol, etc...

en plus, mes petits soucis ampoules, courbatures, quelquefois le moral en berne... Le camino (chemin en espagnol) m'éprouve très vite. Rien n'est jamais acquis semble ainsi me dire la vie. Mais quel bonheur de rencontrer ces gens de tout horizon.

Des discussions intenses s'engagent autour d'une table. On philosophe sur quelques notions essentielles, comme le détachement.

Il y a ceux qui croient au ciel, ceux qui ne croient pas, ceux qui cheminent seul, ceux qui avancent main dans la main,



ceux qui déambulent en groupe, ceux qui chronomètrent, ceux qui musardent ... c'est le chemin de chacun.

Et puis, et puis cette immense joie : l'arrivée à Saint-Jacques-de-Compostelle sur cette esplanade dominée par la cathédrale. L'émotion est intense, je me surprends à essuyer quelques larmes...

Retrouver mes amis !!!
Mon rêve est accompli, je repartirai...

Merci Michel



Europa Compostella 2010

Lorsque la fête de Saint-Jacques, le 25 juillet, est un dimanche, l'année est dite année jacquaire. C'est le cas en cette année 2010. A cette occasion, sur l'initiative du Conseil de l'Europe et des associations jacquaires, des bourdons, bâtons de pèlerins, venant d'une douzaine de pays européens sont relayés depuis leur pays d'origine jusqu'à Compostelle, accompagnés d'un livre d'or.

Mardi, quatre bourdons venus de Pologne, des Pays-Bas, d'Allemagne et de France ont fait halte vers 16 heures au centre du village traversé par le chemin venant de Cluny en direction du Puy en Velay. Accueillis par la municipalité représentée par Gabriel Boucher, adjoint au maire, ils ont visité le clocher aménagé et pu admirer le paysage saint-romainais et bien au-delà du haut de sa promenade juchée à 25 mètres. Après le verre de l'amitié et accompagnés par une quinzaine de randonneurs, dont M. Galichon, président Rhône-Alpes des Amis de St-Jacques, ils ont poursuivi leur long chemin vers Le Puy.



Vous avez dit exotisme ...

Notre village serait-il un jardin d'Eden ?

Il s'y développent sans peine certains spécimens qu'avec un peu de veine deviendront vos plantes reines.

Du Haut des Charmes à Jourjon en passant par le bourg le P'tit curieux a trouvé dans vos cours une étrange sélection...



Le haricot d'Espagne est une plante herbacée de la famille des Fabacées appréciée pour ses fleurs rouge écarlate ou blanches en bouquets s'épanouissant en été, ou pour certaines variétés comme légume pour leurs graines comestibles. Les haricots d'Espagne sont largement cultivés comme plante d'ornement pour leur port grimpant et leur floraison colorée, et beaucoup de gens qui les cultivent ne se doutent pas que c'est une plante comestible.

Elle a des tiges volubiles pouvant atteindre quatre mètres de haut.

Les feuilles, vert foncé, sont composées de trois folioles ovales-acuminées.

Les fleurs papilionacées, assez grandes, sont de couleur rouge écarlate chez le type (mais il existe des variétés à fleurs blanches ou bicolores rouge et blanc). La variété rouge attire les colibris. Ces fleurs sont groupées en grandes inflorescences (grappes) pouvant atteindre 20 centimètres de long.

**" Le saviez-vous? "**

Actinidia est un genre de plantes de la famille des Actinidiaceae.

C'est le genre auquel appartiennent les espèces de kiwi.

L'espèce de kiwi la plus connue est Actinidia deliciosa dont les fruits ont la peau duveteuse.

Ce sont en général des lianes. On en répertorie actuellement 30 espèces. Elles sont presque toutes dioïques, notamment Actinidia deliciosa.

Des globe-trotters à la découverte du monde au centre de loisirs



Avec le thème choisi cette année «A la découverte culturelle», les jeunes du Centre de Loisirs embarquent chaque jour pour un tour du monde. Les animateurs ont recherché à aiguïser la curiosité des enfants en leur proposant pendant ces quatre semaines de juillet des activités ludiques, culinaires et créatives leur permettant de percevoir les modes et conditions de vie sur les autres continents. Ainsi, cette première semaine, certains ont abordé l'Afrique au travers de bijoux, vases, congolais (petits gâteaux) ou jeux comme «le chef de la tribu». D'autres ont découvert l'Australie avec la peinture aborigène. D'autres encore ont réalisé des voyages imaginaires à la rencontre des Indiens dans leur tipi, et confectionné des couronnes et des totems. Les plus grands ont rejoint l'Italie avec les fleurs de Venise, des pizza-party et se sont initiés à l'écriture romaine. L'Asie n'est pas oubliée puisque les lanternes, pâtisseries, ombres et œufs peints à la chinoise sont au programme. En parallèle, des camps ont été organisés, à Toulon-sur-Arroux, La Pacaudière, et à St-Germain-Lespinasse pour les petits qui ont vécu pour la plupart leur première nuitée en collectivité. Mais aussi des rencontres sportives, des balades, les journées «châteaux gonflables» et «Coupe du monde» ainsi que les incontournables jeux d'eau en piscine ou au lac de Noirétable ont complété à merveille ce temps de liberté et de divertissement. Pour tous renseignements, tél. 04.77.64.53.47



Bilan Centre de Loisirs :

Cet été, le Centre de Loisirs a fait de multiples activités manuelles et sportives autour du thème « les différences culturelles » : peinture aborigène, lanterne chinoise, couronne indienne... Les animateurs ont recherché à aiguïser la curiosité des enfants en leur proposant des activités ludiques, créatives et culinaires leur permettant de découvrir les modes et conditions de vie sur les autres continents.

Des sorties ont été mises en place : piscine, châteaux gonflables et lac de Noirétable.

On retrouve également les camps : le gîte du Flora à St Germain Lespinasse pour les 3-5 ans (les verts) 2jours/1nuits, le gîte de Toulon sur Arroux pour les 6-8 ans (les rouges) 3jours/2nuits et le camping de la Pacaudière pour les 9-12 ans (les bleus) 4jours/3nuits.

Le samedi 17 juillet a eu lieu notre traditionnel concours de pétanque qui a rencontré un grand succès avec en plus cette année un château gonflable et une buvette toujours autant animée.

Le centre de loisirs réouvre ses portes le lundi 23 août jusqu'à la rentrée scolaire toujours sur le thème des différences culturelles et ce, avec plein de surprises.



Bilan Mill'Ados :

Tout au long de l'année les ados de la commune de Saint-Romain-la-Motte âgés de 11 et 13 ans se sont retrouvés pour organiser leurs moments de détente. Environ vingt jeunes se réunissaient les vendredis soirs au club des jeunes entre 17h30 et 20h dans le but de se défouler après une semaine d'école que ce soit à travers le sport, la discussion ou les jeux. Ils préparaient également les programmes de leurs vacances (Toussaint, février, avril, juillet et août de 8h à 18h) et recherchaient différents moyens pour financer leur camp, qui cette année se déroulera en automne à Paris et à Disneyland.

Parmi les activités pratiquées pendant leurs vacances scolaires on retrouve le bowling, le soccer one, course d'orientation à la verrerie, journée pêche, piscine, châteaux gonflables, sortie vélo, lac de Noirétable, après-midi sportive, créative, soirée barbecue.....

Pour financer leur camp à Paris, les ados ont organisé diverses manifestations, notamment : vente de crêpes à la foire de Saint-Romain-la-Motte, vente de grilles avec lots à gagner, vente de muguet, participation à un vide grenier, vente de pizzas et participation au traditionnel concours de pétanque du centre de loisirs (mise en place d'un château gonflable, vente de frites...). Le camp se déroulera pendant les vacances de la Toussaint. Les ados vont découvrir la capitale pendant trois jours avec visite de la tour Eiffel, du musée Grévin, du quartier de Montmartre.....et une journée à Disneyland.

Pour la rentrée, nos jeunes vont se pencher sur le thème des différences culturelles.



FABRICATION DE MENUISERIE P.V.C. ET FERMETURES...

A U V E R G N E

BAIE

www.auvergnebaie.com

Z.I. Les Cassons - BP 20 - 03500 BAYET - Fax : 04 70 45 81 65

La fenêtre embellit la maison

REHAU

Design fenêtre

04 70 45 81 30

Pompes Funèbres - Marbrerie

GOUTAUDIER ET FILS

RENAISON

04 77 64 21 21 24h/24

Organisation complète des funérailles
Prévoyances funéraires - Crémation - Tous travaux de cimetière.
Chambre funéraire en dehors des villes,
à côté des familles et des amis.

Chambre funéraire, Magasin d'articles funéraires :
571 Route de Roanne 42370 RENAISON

Chronologie sequencee de la fete patronale



Un repas champêtre, une fête foraine, une retraite aux flambeaux, un brin de « Far West », un feu d'artifice et un clocher qui s'embrase, des buvettes, une course cycliste et en final la très attendue course de lits ; le comité des fêtes avait tout organisé pour présenter un divertissement de qualité.



L'amicale boule organise le challenge de la cote roannaise



Comme chaque année, le challenge de la Côte Roannaise s'est déroulé le jeudi de l'Ascension. Quatorze clubs de la région se disputent le trophée et il revient à chacun d'eux, à tour de rôle, de structurer cette manifestation. La dernière organisation par l'Amicale boule remonte à 1997. C'est donc avec un grand intérêt et un grand professionnalisme que nombre d'adhérents à la société se sont mobilisés pour que ce concours soit une réussite. L'organisation matérielle, du repas, de la buvette, du concours, de la tombola... a retenu toute leur attention pendant plusieurs mois.

Les participants sont unanimes pour reconnaître la bonne organisation. Un point noir cependant: la météorologie ; le froid et la pluie n'ont pas découragé les joueurs mais peu de spectateurs se sont déplacés ce qui a un peu gâché la fête.



Grâce à l'aide de la municipalité pour le nivellement et le recouvrement du terrain de basket avec du sablon, tout a pu se dérouler autour des salles municipale et ERA, ce qui a augmenté la convivialité de la manifestation avec une unité de lieu.

Gageons que cette rencontre bouliste durera encore de longues années, en tout cas les bénévoles ont tout fait pour qu'il en soit ainsi.

Pour remercier tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation bouliste de la Côte Roannaise, la société a organisé début juillet un barbecue. Cette fois le soleil était au rendez-vous.



A.S.S.R Basket : une soirée réussie pour préparer des champions

Petit retour en arrière avant de débiter le championnat 2010 - 2011

Cette fin de saison a surtout été marquée par l'exploit de notre équipe III filles. Cette formation, jeunes et moins jeunes, bien encadrée par Gérard et Sylvie, a fait une saison remarquable.

Première de leur poule avec une seule défaite, elles firent honneur à leur maillot bleu. Elles remportent la coupe Duverger en battant en finale, devant de nombreux supporters, l'équipe de Villerest qui joue une division au-dessus. Et pour clore cette belle saison, elles s'inclinent le lendemain en demi-finale du championnat de la Loire contre Veauche de deux petits points. Bravo à cette équipe.



Côté animation, un grand coup de chapeau à Alain, Damien, Pascal et Pascal pour la préparation du barbecue très réussi qui a permis à quelques 500 personnes de passer une agréable soirée. Félicitations aussi à l'équipe III garçons qui, tout l'après-midi et en plein soleil,



a su faire tourner parfaitement les broches afin que la cuisson des jambons soit précise et appréciée de tous.



Une année se termine, une autre commence. Nous souhaitons à tous une saison aussi brillante que celle de l'an passé.

Si vous souhaitez pratiquer le basket, vous pouvez contacter un membre du bureau :

Président:	KONEFAL Jean	04-77-64-53-49 06-73-53-91-99
Vice - présidente :	PAIRE Christelle	04-77-64-59-53
Secrétaire:	MONCORGER Géraldine	04-77-67-71-30 06-73-11-16-43
Trésorier:	CHEVRIER Jean-Pierre	04-77-64-50-94



Festoche : événement d'envergure

- Après plusieurs mois de travail, le club des jeunes et les fidèles au FESTOCHE se donnent rendez-vous le jeudi 27 Mai à 8H00 pour la mise en place !

- Une dizaine de personnes est là; tous se sont rendus disponibles pour le FESTOCHE

- Jeudi 22H00, après une journée de travail, tous les bénévoles dînent ensemble, puis rentrent chez eux, sauf certains qui restent... jusqu'à 3H00 du matin pour peaufiner lumières et sons afin d'être prêt au plus tôt.

- Vendredi 8H00, café pour tous, suite de la mise en place....

- Vendredi 12H, nouveauté : Le FESTOCHE offre à tous ses partenaires, et à tous les représentants des différentes collectivités locales un verre de l'amitié ainsi qu'une visite guidée de l'arrière du FESTOCHE.

- Vendredi 16H, le stress monte, les groupes sont là, les balances se font, la salle est prête, le public sera-t-il au rendez-vous????

- Vendredi 19H, le public commence à arriver en masse devant la porte de notre salle ERA

- Vendredi 21H, c'est parti !!!! Le groupe Lyonnais GOLDEN ZIP enflamme déjà le jeune public vraiment venu en nombre !!!

22H30 LES PLASTISCINES prennent le relais. Elles font littéralement exploser la salle. Tout est au rendez-vous : ambiance, technique au top, public en nombre (680 entrées payantes, un record!). Enfin à 23H30, le jeune groupe Roannais PRS vient clôturer la soirée.

- Samedi 1H, après avoir félicité les groupes et les avoir raccompagnés, le STAFF du FESTOCHE se félicite de la première soirée réussie, et profite d'un premier instant de calme pour trinquer ensemble!

- Samedi 10H, tout le monde est déjà sur le pont, nettoyer, préparer et surtout accueillir les nouveaux groupes.

- Samedi 21H, le public est encore nombreux, Made in Nowhere ouvre la deuxième soirée de la plus belle des manières. Ensuite l'incontournable Tété fait voyager la foule à travers ses musiques chaleureuses. Les spectateurs, encore venus nombreux car nous avons battu



le record du premier soir 850 entrées payantes du jamais vu!!! Enfin le FESTOCHE touche à sa fin avec Mato et ses chansons plus que rock !

- Dimanche 02H00, le staff heureux de son Festoche doit maintenant s'attaquer à la dure tâche du week-end : LE RANGEMENT, plus de 25 tonnes de matériel.... Mais l'équipe encore nombreuse démonte le matériel et nettoie la salle ERA jusqu'à 08H00 toujours dans la joie et la bonne humeur ! Pour clôturer cet événement désormais régional, les organisateurs se retrouvent autour d'un dernier verre chez Patrick et chacun rentre chez soi à 09H00 le corps fatigué mais la tête pleine de souvenirs et surtout l'envie de faire encore mieux en 2012.

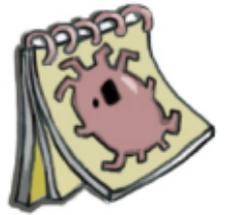
Quelques chiffres :

En 2010, plus de 1500 entrées.
 Un événement reconnu par la région Rhône Alpes comme événement culturel.
 Des partenaires toujours présents (Merci)
 Plus de 25 tonnes de matériel (Merci Cédric)
 35 personnes dans le staff
 6 groupes (plus de 9H de concert)
 Un Budget record (près de 42 000€ du jamais vu pour une association)



Un remerciement spécial à Cédric, la Mairie de Saint Romain la Motte, la Communauté de Communes de la Côte Roannaise, le Conseil Général de la Loire, la Région Rhône Alpes, ainsi que tous nos partenaires locaux et pour finir tous les membres du staff et le public.

Vous avez dit hélicoptère ?



Vous avez peut-être déjà rêvé que le jour de vos soixante ans un groupe d'amis vienne vous

réveiller et qu'un petit hélicoptère se pose devant votre porte pour vous faire découvrir du ciel votre habitation et la campagne qui l'entoure.

Et bien, ce rêve n'est pas si utopique que cela puisque ce rêve s'est transformé en réalité pour un soixantenaire Saint Romanais.

Moralité : si vous entendez un hélicoptère survoler votre maison, il ne s'agit pas forcément d'une reconnaissance d'un agent du fisc pour contrôler la véracité de votre déclaration.

ange ou démon ?



"Ca plane pour lui" depuis qu'au comité des fêtes, il aurait aimé faire décoller des anges du clocher embrasé.

22 juillet 2010 :

la rivière reprend ses droits au lavoir



Un Saint Romanais de 13 ans champion de tir

Martin Fraise vient d'honorer la commune d'un titre de Champion régional de tir.



C'est au mois d'avril, à Bourg en Bresse, qu'il montra son adresse armé de sa carabine de précision à air comprimé. Ce titre lui permit de participer au Championnat de France à Thionville le 2 juillet. Depuis toujours attiré par la chasse mais n'ayant pas l'âge requis pour passer son permis, il opta pour ce sport. Le déclic se fit il y a deux ans lors d'une journée de présentation des clubs sportifs du roannais. L'école de tir de l'A.L.A.T, section jeunes, l'accueillit donc en septembre 2008. D'abord intégré chez les « benjamins », il accéda dès cette année à la catégorie « minime ». Martin s'entraîne une heure par semaine et deux heures les mois de compétition. Investi dans ce sport, il souhaite poursuivre sa formation pour intégrer la section adultes dès 14 ans et pourquoi pas passer son permis de chasse... Le P'tit Curieux l'encourage de tout coeur.

Parmi toutes les armes proposées par le club, Martin a choisi la carabine à air comprimé.

Avec elle, deux domaines de tirs:

- la précision: 40 plombs en 1h15
- le 3x10: 10 plombs à genou, 10 couché et 10 debout.

Martin tire à 10 mètres et sans appui alors que la catégorie des « Poussins » bénéficie d'un appui et celle des « Benjamins », d'une potence avec contrepoids.



L'équipement de Martin :

la carabine avec un cache pour l'oeil gauche

une veste rigide pour limiter le recul,

un gant

Il existe aussi des chaussures et des pantalons spéciaux.



Le tir, un sport à part entière qui nécessite de nombreuses qualités.

- *la concentration*

Il faut rester parfaitement immobile et bien aligné

- *la position*

Les pieds doivent être correctement positionnés et il faut effectuer une rétroversion du bassin.

- *la respiration*

Il faut gérer son souffle et même se mettre en apnée au moment du tir.

- *les capacités physiques*

Il faut porter la carabine et éviter de bouger.

- *la technicité*

Il faut amener très lentement la gâchette au « point dur » puis appuyer plus fort en gardant le doigt quelques secondes supplémentaires sur la détente avant de relâcher.

Il faut savoir régler sa carabine en fonction du premier tir.

- *la compétition*

Se mesurer avec respect à d'autres concurrents - Etre au plus près des 400 points possibles.

...ou plutôt quatre saint romanais à l'honneur !

Alexis, Andréa, Maëlle et Martin sont de retour de Pagouda.

Au mois d'avril, le P'tit Curieux vous avait présenté leur projet et les préparatifs avant le départ prévu le 26 juillet. Rentrés le 10 août, ils ont bien voulu lui confier en avant-première leurs souvenirs.

Des souvenirs rapportés dans les valises:

le drapeau du pays, des petites maisons typiques, des jeux en bois (awalé...), divers objets fabriqués à la main par les Togolais.

MAIS SURTOUT,

des souvenirs qui emplissent la tête:

Le plus beau: l'accueil

Les Togolais sont très chaleureux. Nous avons beaucoup apprécié ces rencontres.

Le plus riche: les échanges

Nous avons beaucoup appris au contact des Togolais; notamment à faire preuve d'humilité. En France, nous avons beaucoup de biens et de confort mais nous n'en avons jamais assez alors que les jeunes de Pagouda ne se plaignent pas.

Le plus exotique: la saison

Au Togo, le mois d'août c'est la saison des pluies et la plus froide. Les Togolais portaient donc souvent des pulls alors qu'avec 30° en moyenne, nous avons chaud avec nos tee-shirt.

Le plus drôle: la douche

L'eau est stockée dans unealebasse, pas d'eau courante!

Le plus contrariant: la turista

Malgré toutes les précautions que nous prenions (se laver les dents et le visage avec de l'eau en bouteille, laver les fruits avec du savon de marseille...), nous avons

tous été malades. Heureusement, une infirmière nous accompagnait et prenait soin de nous.

Le plus émouvant: le départ

Nous avons fait des rencontres et tissé des liens, nous étions donc tristes de nous quitter. Adresses et numéros de portables ont donc été échangés.

Le plus touchant: les cadeaux

Malgré leur pauvreté, les Togolais nous ont offert des bracelets et colliers qu'ils avaient achetés pour nous.

Le plus énervant: les moustiques

Dans l'orphelinat qui nous accueillait pour la nuit, nous dormions sous des moustiquaires et nous utilisions des



répulsifs; cela ne nous a pas empêchés d'être piqués!

Le plus sportif : la rencontre foot

Un tournoi de football avait été organisé. L'équipe de filles françaises a perdu devant les Togolaises et les garçons ont fait match nul. Nous leur avons emmené des ballons, chaussettes, short...

Le plus noble: un don

En quittant l'orphelinat, Alexis a laissé ses vêtements. Ils seront partagés entre les enfants.

Le plus surprenant: la drague

Lors d'une soirée organisée entre jeunes, les Françaises ont été surprises de voir que les Togolais étaient très entreprenants! Cela ne nous a pas empêché de bien nous amuser au rythme des



djembés.

Le plus typique: la nourriture

Les repas étaient essentiellement composés de pâtes et de riz. Nous avons goûté la purée de maïs et l'igname. Les Togolais mangent dans unealebasse et avec leurs doigts. Nous, nous avons emmené nos couteaux!

Le plus instructif: la construction de l'apatam

Nous avons fait les fondations, monté les rangs de moellons et les piliers puis installé la charpente. Nous avons ensuite appris à tresser la paille pour le toit.

Le plus dépaysant: le climat

La pluie arrive brutalement et tombe en abondance avant de s'arrêter tout aussi brusquement. La terre de couleur rouge s'infiltrait partout et tache les vêtements.

Ce projet a enchanté nos quatre Saint Romanais. Ils sont prêts à refaire et invitent les jeunes à tenter cette expérience. Mais attention, cela demande un gros investissement et beaucoup de temps.



Pouvez-vous répondre ?

Saint Romain en images



Pouvez-vous situer ce pont ?

Saint Romain en chiffres

Connaissez-vous la surface de notre commune?

- 1230 ha
- 1980 ha
- 2755 ha

et le nombre d'exploitations recensées cette année sur Saint-Romain-la-Motte?

Decouvrez les ludiques de

Saint-Romain-la-Motte

Saint Romain en mots

Il a des champs de blé superbes
De la Michaude à Carcassin
Des troupeaux dans les hautes herbes
A Combray, la Brosse et Murpin
Et de beaux raisins
Font un joyeux vin.

Dans ce couplet de la chanson de Saint Romain, si la Michaude est bien connue, pouvez vous situer Carcassin ?

Saint Romain en charades

- Mon premier est un adjectif possessif,
- Mon second se mange avec des baguettes,
- Mon troisième fait état des ans, (ne se donne pas pour une dame)
- Mon tout est à l'honneur dans le P'tit Curieux.

Reponses dans votre prochain P'tit Curieux

L'équipe du P'tit Curieux a été très honorée des remarques qui lui ont été adressées par l'intermédiaire de la boîte placée à l'accueil de la mairie.

Ce début de collaboration a été très apprécié et nous espérons que cette nouvelle rubrique incitera les lecteurs à nous faire part de leurs attentes. Nous essayerons dans la mesure du possible de satisfaire à vos demandes.

Pour cela, vous pouvez contacter l'équipe par mail:

le-ptit-curieux@laposte.net

ou par un mot déposé dans la boîte à idées verte se trouvant sur le guichet du secrétariat.



*Michèle Mouton, Gilbert Varrenne
Viviane Rauber, Nathalie Champromis, Patricia Chopard*

Bravo au P'tit Curieux et surtout à ses rédacteurs...
Merci !

Et si le P'tit Curieux "commandait" une rubrique à des enfants du centre de loisirs et une autre aux jeunes du Club des jeunes ?

Peut-être y a-t-il des talents d'écrivains en herbe qui trouveraient là moyen d'expression ?

Une fidèle lectrice.

Et si le P'tit Curieux nous présentait les entreprises de la commune ?

Reponses aux J e u x d' a v r I I 2 0 1 0



Il s'agissait du pont de Chamarande sur le Filerin.

Saint Romain en chiffres :

Le nombre de candélabres est de 277 et l'électricité consommée coûte 6399,40 euros à la commune pour l'année 2009.

Saint Romain en mots :

L'orthographe de "Rampart" viendrait de la déformation du mot rampau qui voulait dire rameau.

La croix rampart serait une déformation de la croix des rameaux.

Saint Romain en charades :

Pas - Goût - Da.

La réponse est donc Pagouda dont on parle à la page 9.

SEPTEMBRE 2010

Mardi 7	Méchoui	Club du 3ème âge
Samedi 11	Fête des Classes	Classes en 0
Samedi 18	Challenge Souchon/Di Guisto	Section Pétanque
Samedi 18 dimanche 19	But d'honneur	Amicale boule
Dimanche 26	But d'honneur	lyonnaise
		Section Pétanque

OCTOBRE 2010

Samedi 2	Concours pétanque	Section Pétanque
Vendredi 15	Concours belote	Club du 3ème âge
Samedi 16	Soirée dansante	Section Pétanque
Dimanche 24	Gentleman cycliste	Comité des Fêtes

NOVEMBRE 2010

Samedi 13	Soirée dansante	ASSR Basket
Samedi 20	Repas	PG - CATM
Samedi 27	Loto	Sou des Ecoles

DECEMBRE 2010

Dimanche 5	Repas des personnes âgées	C.C.A.S.
Samedi 11	Arbre de Noël	Entente Filerin Foot
Vendredi 17	Concours de belote	C.C.A.S.
Samedi 18	Arbre de Noël	ASSR Basket
Vendredi 31	Réveillon dansant	Club des Jeunes

